



# Bulletin trimestriel de conjoncture



Suivi de la conjoncture financière et bancaire  
**N° 151 – 1<sup>e</sup> trimestre 2012**

## Sommaire

<i><b>Méthodologie</b></i>	<b>3</b>
<i><b>1. Synthèse du contexte international et européen</b></i>	<b>5</b>
<i><b>2. Evolution conjoncturelle en Guyane</b></i>	<b>6</b>
<i><b>3. L'enquête auprès des principaux établissements de crédit</b></i>	<b>11</b>
<i><b>4. Les actifs financiers de la clientèle non financière</b></i>	<b>12</b>
<i><b>Les avoirs des ménages</b></i>	<b>13</b>
<i><b>Les avoirs des entreprises</b></i>	<b>14</b>
<i><b>5. Les passifs financiers de la clientèle non financière</b></i>	<b>15</b>
<i><b>5.1 Concours consentis par les établissements de crédit implantés localement</b></i>	<b>15</b>
<i><b>5.2 Concours consentis sur la place par l'ensemble des établissements de crédit</b></i>	<b>16</b>
<i><b>L'endettement des ménages</b></i>	<b>17</b>
<i><b>L'endettement des collectivités locales</b></i>	<b>17</b>
<i><b>L'endettement des entreprises</b></i>	<b>18</b>
<i><b>6. Risques sectoriels</b></i>	<b>19</b>
<i><b>7. Indicateurs de vulnérabilité</b></i>	<b>21</b>
<i><b>8. Rappel des taux</b></i>	<b>22</b>
<i><b>8.1 Taux réglementés</b></i>	<b>22</b>
<i><b>8.2 Evolution des principaux taux de marché</b></i>	<b>22</b>
<i><b>8.3 Enquête sur le coût du crédit aux entreprises</b></i>	<b>22</b>
<i><b>8.4 Taux de l'usure</b></i>	<b>22</b>
<i><b>9. Monnaie fiduciaire</b></i>	<b>23</b>
<i><b>9.1 Emission mensuelle de billets euros</b></i>	<b>23</b>
<i><b>9.2 Emission mensuelle de pièces euros</b></i>	<b>23</b>

## Méthodologie

### **1) La modification des critères retenus pour différencier les établissements de crédits installés localement (ECIL) et non installés localement (ECNIL) et son incidence sur les statistiques monétaires.**

Parallèlement à la réforme SURFI (réforme du système de reporting financier de l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) intervenue le 30 juin 2010<sup>1</sup>), une modification des critères présidant à l'attribution du statut d'établissement implanté localement est intervenue. Est considéré comme installé localement un établissement qui possède une représentation locale « significative », avec au moins un agent permanent localement. Il se différencie ainsi d'un établissement qui ne possède pas de représentation locale et qui intervient directement depuis la métropole. Suite à cette modification, trois établissements ont été rattachés aux ECIL en Guyane, il s'agit de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), de l'Agence Française de développement (AFD) et de la Casden BP.

La nouvelle répartition des établissements de crédit est désormais la suivante :

ECIL: AFD, BDAF, BFCAG, BNPPG, BRED BP, BRED Cofilease, CASDEN BP, CDC, CMAG, CRCAMMG, FCMAG, La Banque Postale, OSEO, SOFIAG, SOMAFI

ECNIL: BEI, CAFINEO, CFF, DEXIA CREDIT LOCAL, NATIXIS, NATIXIS FACTOR, NATIXIS FINANCEMENT, autres EC

Cette modification se traduit, par rapport à l'ancien périmètre, par une variation à la hausse des données financières (actifs et passifs) concernant les Etablissements de Crédits Implantés Localement.

### **2) L'enquête de conjoncture**

L'enquête de conjoncture, effectuée par l'IEDOM auprès des dirigeants des principaux établissements de crédit installés localement, est réalisée trimestriellement (9 établissements sont concernés dont 7 Banques de détail et 2 Sociétés financières).

Cette enquête comporte 13 questions. Les questions visent à saisir, sous forme de flèches, les prévisions d'évolution relatives aux dépôts et aux crédits ainsi que celles relatives à la situation de différents indicateurs (produit net bancaire, commissions, charges d'exploitation, provisions, résultat, effectifs et environnement économique). Les réponses sont pondérées en fonction de l'importance de l'activité de l'établissement interrogé (selon la question, la pondération est effectuée par les encours de crédits ou les encours de dépôts). Les chiffres ainsi obtenus donnent une mesure synthétique de l'écart entre la proportion des dirigeants qui estiment qu'il y a eu progression (ou qu'une situation est en amélioration) et celle des dirigeants jugeant qu'il y a eu fléchissement (ou qu'une situation est en dégradation).

### **3) Les actifs financiers**

Les actifs financiers présentés ici ne concernent que les dépôts dans les banques locales. Ils ne recensent donc pas les placements de la clientèle locale auprès de banques métropolitaines.

Les placements liquides ou à court terme regroupent l'ensemble des produits immédiatement disponibles sans risque de perte en capital. Ils se partagent entre les comptes d'épargne à régime spécial (livrets A et bleus, livrets ordinaires, livrets jeunes, livrets d'épargne populaire, livrets de développement durable et comptes d'épargne logement) et les produits rémunérés au taux du marché monétaire (dépôts à terme, bons de caisse, certificats de dépôts et OPCVM monétaires).

L'épargne à long terme est constituée par les portefeuilles-titres, les OPCVM non monétaires, les plans d'épargne logement, les plans d'épargne populaire et les autres actifs (assurance vie essentiellement). Les données présentées ici ne sont pas exhaustives. En effet, ces informations n'incluent que partiellement les encours de contrats d'assurance vie souscrits auprès des établissements de crédit et ne comprennent pas les encours collectés directement par les compagnies d'assurance intervenant dans le département.

<sup>1</sup> Depuis juin 2010, SURFI a succédé au système BAFI (base des agents financiers), en vigueur depuis 1993, entraînant un changement majeur du système de collecte et de reporting des informations auprès des établissements de crédit. Cette réforme vise notamment à simplifier et à rationaliser les reportings financiers destinés au superviseur bancaire.

*Les ménages regroupent les particuliers et les entrepreneurs individuels. Les entreprises correspondent aux sociétés non financières et les autres agents rassemblent les sociétés d'assurance et fonds de pension, les administrations publiques locales, les administrations centrales, les administrations de sécurité sociale et les ISBLSM (Institutions Sans But Lucratif aux Service des Ménages).*

#### **4) Les passifs financiers**

*Dans les passifs financiers, sont présentés dans un premier temps les crédits octroyés par l'ensemble des établissements de crédit (ECIL et ECNIL) puis les crédits accordés par les établissements de crédit implantés localement (ECIL).*

*Les encours de crédit des entrepreneurs individuels (EI) sont répartis entre entreprises et ménages selon les types de crédits. Ainsi, les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs des entrepreneurs individuels sont-ils comptabilisés dans les encours des ménages (avec les données des "particuliers") alors que les autres catégories de crédit des "EI" sont intégrées aux entreprises (avec la totalité des données des "sociétés non financières", SNF).*

*Pour les entreprises (SNF et EI selon les cas), les crédits d'exploitation regroupent les créances commerciales, les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et l'affacturage tandis que les crédits d'investissement comprennent les crédits à l'équipement et le crédit-bail.*

*Pour les ménages (particuliers et EI selon les cas), les crédits à la consommation rassemblent les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et le crédit-bail.*

*Les autres agents regroupent les sociétés d'assurance et les fonds de pension, les administrations centrales, les administrations de sécurité sociale ainsi que les ISBLSM (Institutions Sans But Lucratif aux Service des Ménages). Les crédits octroyés aux collectivités locales (administrations publiques locales) sont présentés séparément de ceux des « autres agents » afin de permettre une meilleure lecture de l'évolution du financement de cette catégorie d'acteurs.*

#### **5) Service central des risques (SCR)**

*Le service central des risques (SCR) de la Banque de France recense, à partir d'un seuil déclaratif de 25 000 euros de crédits par établissement de crédit déclarant et par entité juridique, les encours de crédits distribués par les établissements de crédit implantés sur le territoire français, en faveur d'entités juridiques dont le siège social se situe dans les DCOM (Départements et Collectivités d'Outre-mer). Cette source d'information permet, même si elle n'est pas exhaustive, une analyse sectorielle des encours de crédit.*

*Seuls les encours mobilisés (les crédits à court terme (CT), les crédits à moyen-long terme (MLT) et les crédits-bails) sont pris en compte dans cette étude. Les encours de crédits titrisés et les encours mobilisables de hors-bilan ne sont pas répertoriés. A partir de la centralisation des risques de mars 2012, les établissements de crédit appliquent un nouveau cahier des charges, qui se traduit par l'arrêt des déclarations des encours privés des entrepreneurs individuels. Seuls les encours liés à une activité professionnelle sont désormais recensés. Conséquences sur les chiffres : les encours des entrepreneurs individuels ne représentent plus que 1,28 % de l'encours total à fin mars 2012, contre 3,55 % à fin décembre 2011.*

#### **6) L'enquête sur le coût du crédit aux entreprises**

*L'enquête sur le coût du crédit aux entreprises concerne les principaux établissements bancaires intervenant sur ce type de crédit dans le département. Réalisée tous les semestres, cette enquête recense le taux moyen des découverts et des crédits à moyen et long termes offert par ces établissements de crédit à leurs clientèles.*

## 1- Synthèse du contexte international et européen

Début 2012, l'économie mondiale redémarre progressivement, mais la reprise est fragile, extrêmement inégale selon les régions et pourrait bien être compromise par la crise de la zone euro, selon la dernière édition des Perspectives économiques de l'OCDE.

Au premier trimestre, la croissance américaine, bien que positive à 0,5 %, diminue de 0,2 point par rapport au trimestre précédent, en raison d'une baisse des investissements des entreprises et des dépenses de l'Etat et malgré l'accélération de la demande des ménages. Parallèlement, le taux d'épargne est en recul, chutant de 4,5% sur les trois derniers mois de 2011 à 3,9 % au premier trimestre 2012.

En Asie, le Japon renoue avec la croissance au premier trimestre 2012, à 1 %, après un recul de 0,5 % en 2011. La poursuite des efforts de reconstruction devrait stimuler temporairement l'activité et les exportations pourraient bénéficier de la croissance mondiale et de la dépréciation attendue du Yen. En Chine, la croissance est essentiellement imputable à l'investissement, public et privé. Au premier trimestre 2012, la croissance chinoise s'est ralentie à 8,1 % sur un an, soit le niveau le plus bas depuis le deuxième trimestre 2009. Sont en cause la faiblesse des exportations et le ralentissement du secteur de la construction.

Bien qu'ayant décéléré par rapport à la crête observée au lendemain de la crise, la croissance des pays en développement de la région Asie de l'Est et Pacifique reste forte.

Au premier trimestre 2012, l'activité économique de la zone euro s'est stabilisée à un faible niveau après une baisse du PIB de 0,3 % au quatrième trimestre 2011. La consommation des ménages est restée stable et les exportations ont quant à elles progressé de 1 %. La confiance des entreprises et des ménages est ténue, les marchés de capitaux sont tendus et les conséquences négatives de l'assainissement budgétaire sur la croissance à court terme risquent d'être lourdes, particulièrement dans les pays les plus durement touchés par la crise.

Avec les replis d'activité enregistrés au premier trimestre 2012, le nombre de pays entrant en récession technique<sup>2</sup> s'accroît, un phénomène qui touche évidemment la zone euro mais aussi le Royaume-Uni. Exception au sein d'une Europe déprimée, l'économie allemande a renoué avec la croissance au premier trimestre 2012 (+ 0,5 % sur le trimestre), grâce notamment aux exportations et à la consommation des ménages. Le niveau de l'activité économique n'a quasiment pas évolué en France au cours des quatre derniers trimestres (+ 0,3 % sur un an). Le premier trimestre 2012 est resté dans cette tonalité, la croissance restant atone. Le taux de chômage en France a progressé de 0,3 point au premier trimestre 2012 pour atteindre 10 % de la population active en France entière (DOM compris) et 9,6 % en métropole seule.

Le marché interbancaire enregistre un repli au premier trimestre 2012. Selon le rapport trimestriel de juin 2012 de la Banque des règlements internationaux, les banques ont enregistré le plus fort recul de leurs créances internationales depuis celui qui avait suivi la chute de Lehman Brothers au quatrième trimestre 2008. Ce repli est imputable notamment à la réduction de l'exposition des banques internationales aux établissements financiers de la zone euro.

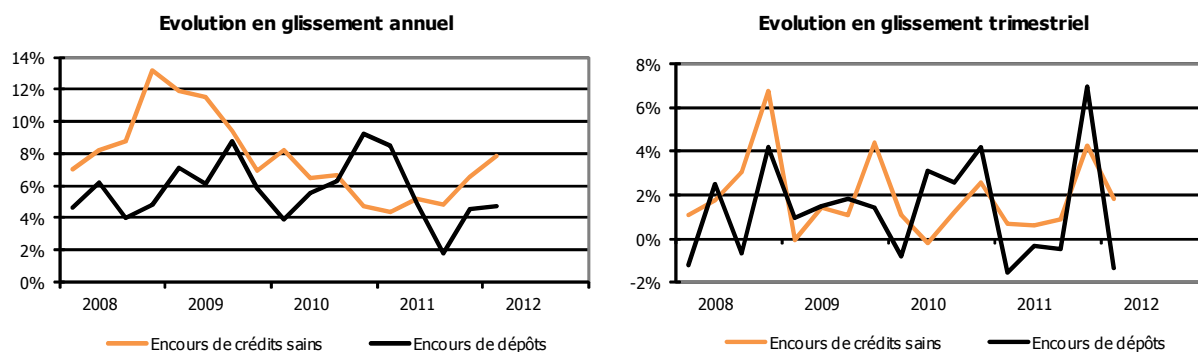
Lors de sa réunion du 6 juin 2012, le Conseil des Gouverneurs de la BCE a décidé de laisser son taux directeur inchangé (à 1%). Il a par ailleurs décidé de continuer à conduire ses opérations principales de refinancement sous la forme d'appels d'offres à taux fixe, la totalité des soumissions étant servie, « aussi longtemps que nécessaire et au moins jusqu'au 15 janvier 2013 ». M. Draghi, Président de la BCE, a souligné lors de sa conférence de presse que « la croissance économique reste faible dans la zone euro, dans un contexte de renforcement de l'incertitude qui pèse sur la confiance et le climat, entraînant une accentuation des risques à la baisse sur les perspectives économiques ».

Les annonces successives de mauvais résultats macroéconomiques continuent de se répercuter sur les marchés de matières premières. Toutes les familles de produits sont concernées et d'abord le pétrole qui, pour la première fois depuis janvier 2011, passe sous la barre des 100 \$ au 1<sup>er</sup> juin 2012. Les cours pourraient continuer leur repli au second semestre car à la faiblesse de la demande, résultat de l'essoufflement des économies européenne, américaine et chinoise, s'ajoute un accroissement de l'offre. Les douze États membres de l'Opep se réunissent le 14 juin 2012, la réduction des quotas sera probablement évoquée.

<sup>2</sup> Deux trimestres consécutifs de contraction du PIB

## 2- Evolution conjoncturelle en Guyane

A l'image de l'indicateur du climat des affaires du département qui se replie légèrement au 1<sup>e</sup> trimestre 2012, l'activité des établissements de crédit marque sensiblement le pas au cours des trois premiers mois de l'année. D'une part l'activité de collecte se contracte, marquée par un recul de l'encours des dépôts et, d'autre part, la croissance du financement s'essouffle après avoir progressé significativement au cours du dernier trimestre 2011.



Les comportements financiers des agents économiques de Guyane font ressortir sur le 1<sup>e</sup> trimestre 2012 :

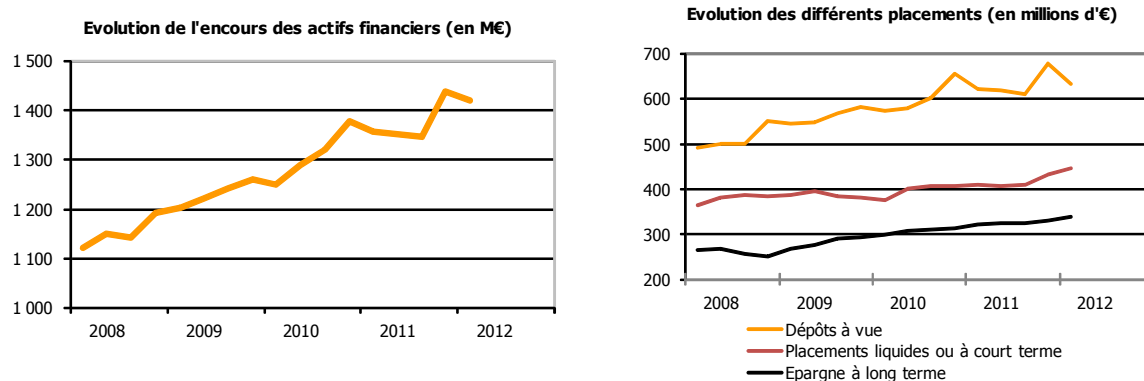
- un net recul, habituel à cette période de l'année, de l'encours des dépôts à vue, principalement sur le segment des entreprises,
- une collecte d'épargne règlementée toujours soutenue, notamment sur les livrets A,
- un léger recul de l'encours de crédit aux entreprises,
- une croissance toujours solide du financement immobilier dans le département.

### 2.1 L'évolution des actifs financiers

#### Légère contraction de l'encours des actifs financiers au 1<sup>e</sup> trimestre 2012

Au 31 mars 2012, l'encours des actifs financiers s'établit à 1 419,8 M€, en baisse de 1,3 % sur le trimestre (- 19,3 M€), après avoir fortement augmenté au cours du trimestre précédent (+ 7 %, soit + 93,9 M€). Sur un an, la croissance des actifs financiers reste positive (+ 4,7 %) tout en se situant en dessous de la croissance moyenne observée sur la période 2007-2011 (+ 6,1 %).

Cette contraction des encours, observée au premier trimestre de chaque année, s'explique exclusivement par la forte décollecte sur les dépôts à vue alors que pour leur part, les collectes de placements liquides ou à court terme et d'épargne à long terme enregistrent de bonnes performances.



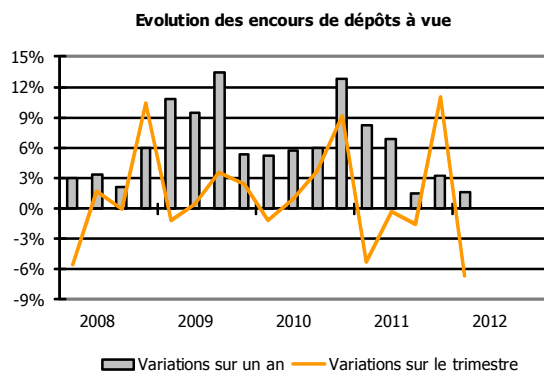
En termes de clientèle, la collecte d'épargne au 1<sup>e</sup> trimestre 2012 est favorablement orientée sur le marché des ménages (+ 1,3 %, soit + 12,7 M€ d'encours) ainsi que sur celui des autres agents (+ 2,2 %, soit + 2,8 M€). En revanche, le segment des entreprises affiche un recul marqué de près de 10 % (- 9,7 %, soit - 34,8 M€) de son encours d'actifs financiers.

## Recul significatif de l'encours des dépôts à vue

Suite au pic saisonnier observé en fin d'année, l'encours des dépôts à vue diminue sensiblement au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2012 (- 6,7 %, soit - 45,4 M€) pour s'établir à 632,1 M€ au 31 mars 2012. Sur un an, la collecte nette sur les dépôts à vue reste positive avec une hausse de 1,7 % de l'encours. Cette évolution se situe toutefois bien en dessous de la moyenne observée sur la même période entre 2007 et 2011 (+ 6,8 %).

Cette importante décollecte est visible sur l'ensemble des segments de clientèle mais plus particulièrement sur celui des entreprises qui contribue à l'essentiel de cette diminution (- 14,6 %, soit - 37,6 M€ d'encours de dépôts à vue sur le trimestre).

A fin mars 2012, la part des dépôts à vue dans l'épargne totale collectée par le système bancaire local recule nettement pour s'établir à 44,5 % (47,1 % à fin décembre 2011).

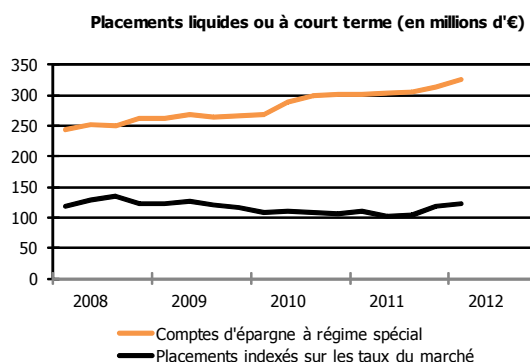


Source : IEDOM, données SURFI

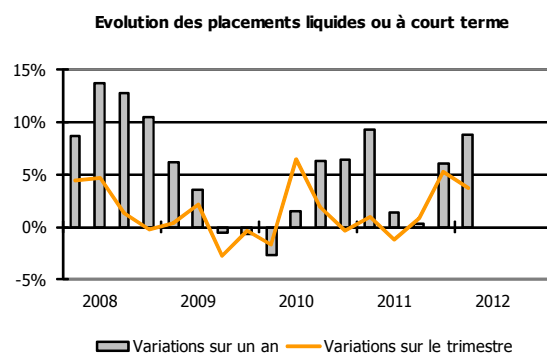
## Bonne orientation de la collecte de placements liquides ou à court terme

Après avoir enregistré une solide croissance en fin d'année 2011, l'encours de placements liquides ou à court terme poursuit sa progression au 1<sup>er</sup> trimestre 2012 (+ 3,8 %, soit + 16,2 M€) pour s'établir à 448,1 M€ à fin mars 2012. Bien orientée sur l'ensemble des segments de clientèle, la collecte nette est particulièrement significative sur le marché des ménages (+ 2,8 % sur le trimestre, soit + 8,7 M€).

Sur un an, la collecte globale d'épargne liquide ou à court terme affiche une croissance bien supérieure à celle observée en moyenne sur la même période entre 2007 et 2011 (+ 8,9 % contre + 5,4 %).



Source : IEDOM, données SURFI



Au 1<sup>er</sup> trimestre 2012, la croissance de l'encours **des comptes d'épargne à régime spécial** s'accélère (+ 4,1 % sur le trimestre après + 2,3 % au 4<sup>e</sup> trimestre 2011 et + 0,6 % au 3<sup>e</sup> trimestre 2011), pour s'établir à 326,1 M€ à fin mars. Cette évolution positive s'explique essentiellement par une bonne collecte sur le segment des ménages, notamment sur les livrets ordinaires (+ 4 M€ d'encours) et sur les livrets A (+ 3,7 M€ d'encours), bien qu'aucune revalorisation des taux de rémunération de l'épargne réglementée n'ait été effectuée au 1<sup>er</sup> février. Sur un an, l'encours de l'épargne réglementée, en hausse de 8,5 %, surpasse la croissance moyenne observée sur la même période entre 2007 et 2011 (+ 6,9 %).

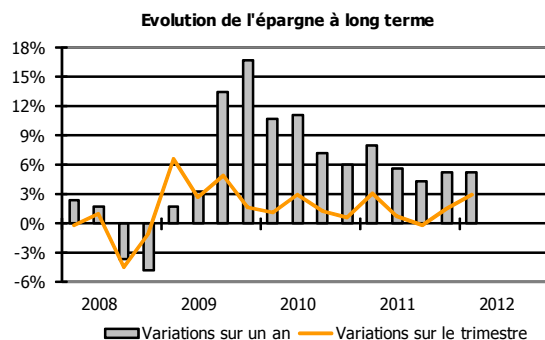
La reprise observée sur le segment des **placements indexés sur les taux du marché**, initiée au 3<sup>e</sup> trimestre 2011, se poursuit au cours des premiers mois de l'année (+ 3 %, soit + 3,5 M€). Cette évolution s'explique par la bonne orientation de la collecte sur les dépôts à terme (+ 9,9 %, soit + 5,9 M€), dont l'encours enregistre un septième trimestre consécutif de progression. Sur un an, la croissance de cette catégorie de placement atteint 37,8 % contre un recul de 5,3 % en moyenne sur la même période entre 2007 et 2011. A l'inverse, et après un net rebond au trimestre précédent, l'encours des OPCVM monétaires se contracte au 1<sup>er</sup> trimestre 2012 (- 3,3 %, soit - 1,6 M€).



## Accélération de la collecte d'épargne à long terme

La collecte d'épargne à long terme s'accélère au 1<sup>e</sup> trimestre 2012 avec un encours qui progresse de 3 % (soit + 9,8 M€) après une hausse de 1,5 % au dernier trimestre 2011.

La hausse de l'encours des portefeuilles-titres (+ 24 % sur le trimestre, soit + 3,6 M€) notamment des obligations, explique en partie cette évolution trimestrielle. De plus, et contrairement à la tendance observée au niveau national où la collecte nette d'assurance-vie reste négative au 1<sup>e</sup> trimestre, l'encours dans le département progresse à nouveau au cours des trois premiers mois de l'année (+ 2,7 %, soit + 5,3 M€). Sur un an, la croissance de l'encours d'assurance-vie reste soutenue (+ 5,3 %, soit + 10,3 M€).

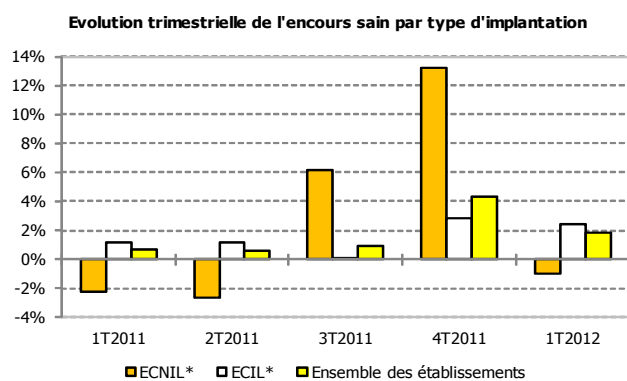


Source : IEDOM, données SURFI

## 2.2 L'évolution des passifs financiers

### Tassement de la croissance de l'activité de financement au 1<sup>e</sup> trimestre 2012

La croissance de l'encours sain de crédits du département, en forte accélération au cours du dernier trimestre 2011, se tasse au 1<sup>e</sup> trimestre 2012 (+ 1,9 % après + 4,3 %). Cette évolution s'explique essentiellement par le retournement de l'activité des établissements de crédit non implantés localement (- 1 % d'encours sur le trimestre contre + 13,2 % le trimestre précédent) alors que pour sa part, celle des établissements implantés localement (ECIL) reste bien orientée (+ 2,4 % d'encours après + 2,8 % au 4<sup>e</sup> trimestre 2011). Le segment des collectivités locales s'affiche comme le principal bénéficiaire de cette progression des crédits octroyés par le système bancaire sur le trimestre (+ 33,6 M€ d'encours) loin devant celui des ménages (+ 13,8 M€ d'encours).



Source : IEDOM, données SURFI

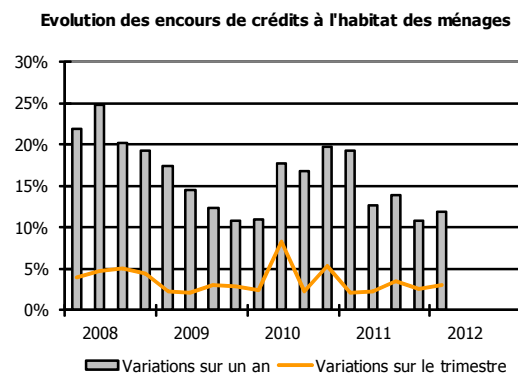
\*ECNIL : établissements de crédit non implantés localement  
\*ECIL : établissements de crédit implantés localement

L'encours sain total de crédits du département, qui s'établit à 2 410,1 M€ au 31 mars 2012, se répartit à 50 % pour le financement des entreprises contre 31 % pour les ménages et 18 % pour les collectivités locales (le solde de 1 % concerne les autres agents<sup>3</sup>). Sur un an, l'encours sain de crédits affiche une progression de 7,8 %, proche de la croissance annuelle moyenne de 7,9 % observée sur la période 2007-2011.

### Croissance stable de l'endettement des ménages sur le trimestre

Soutenue principalement par le financement immobilier, la croissance de l'endettement global des ménages se poursuit au 1<sup>e</sup> trimestre 2012 (+ 1,9 % après + 2 % au trimestre précédent). Sur un an, l'encours sain des ménages progresse de 8,7 % pour atteindre 747 M€ au 31 mars 2012.

L'activité de financement de l'habitat reste bien orientée au cours des trois premiers mois de l'année dans le département, contrairement à la situation observée en métropole où l'on assiste à une contraction du nombre de transactions immobilières. L'encours des crédits à l'habitat



Source : IEDOM, données SURFI

<sup>3</sup> Les autres agents rassemblent les sociétés d'assurance et fonds de pension, les administrations centrales, les administrations de sécurité sociale et les ISBLSM (Institutions Sans But Lucratif aux Services des Ménages).



progresses ainsi sur le trimestre de 3,1 % (soit + 17,4 M€) à 582,3 M€ au 31 mars 2012. Sur un an, il augmente de 11,9 % contre 17,4 % en moyenne sur la même période entre 2007 et 2011.

L'encours des comptes ordinaires débiteurs se stabilise au cours du premier trimestre 2012 après avoir fortement augmenté au cours de l'année 2011. Sur un an, l'encours ressort en forte progression (+ 25,9 %, soit + 2,6 M€) alors qu'en moyenne il avait augmenté de 14,1 % par an entre 2007 et 2011.

### Léger recul du financement des entreprises au 1<sup>e</sup> trimestre

Au 31 mars 2012, l'endettement des entreprises s'établit à 1 208,4 M€, en baisse de 0,5 % sur le trimestre (soit - 6,2 M€ d'encours). Soutenue par le dynamisme de l'activité de financement de la fin d'année 2011, la croissance annuelle des encours de crédits aux entreprises reste toutefois positive et s'établit à 4,3 %, mais se situe en dessous de sa moyenne observée sur la période 2007-2011 (+ 7 %/an).

Le 1<sup>e</sup> trimestre 2012 est marqué par une baisse significative de l'encours des crédits d'investissement (- 6,7 %, soit - 29 M€), qu'il convient toutefois de relativiser. Cette évolution s'explique par un important remboursement anticipé (27,9 M€ d'encours remboursés). Sans cette opération exceptionnelle, l'encours serait stable sur le trimestre.

Stimulé par de nombreux programmes de construction de logements sociaux, l'encours de crédits à l'habitat, accordés essentiellement aux Sociétés d'Economie Mixte (SEM) du département, poursuit sa progression sur le trimestre (+ 2,8 %, soit + 19,6 M€). L'encours s'établit à 717,2 M€ à fin mars 2012, et représente 59 % des crédits octroyés au segment des entreprises et 30 % de l'encours de crédits total du département.

L'encours des crédits d'exploitation repart à la hausse au cours des premiers mois de 2012 (+ 3,9 %, soit + 3,2 M€), après deux trimestres de léger recul. Sur un an, l'encours progresse de plus de 20 % et témoigne d'un recours accru des entreprises aux financements bancaires à court terme. L'encours des comptes ordinaires débiteurs ressort en forte augmentation (+ 19 %, soit + 5,3 M€). En revanche, le recours à la mobilisation de créances commerciales se contracte après trois trimestres consécutifs de progression (- 9,1 % sur le trimestre, + 81,8 % sur un an). Pour sa part, le marché du crédit de trésorerie semble peu dynamique avec un recul de l'encours (- 2,2 % sur le trimestre, - 5,6 % sur un an).

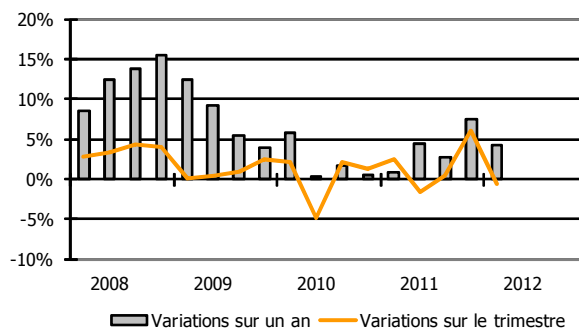
### Progression relative de l'encours de crédits du secteur public

L'encours sain de crédits aux collectivités locales s'inscrit en progression de 8,6 % (soit + 33,6 M€) sur le trimestre à 422,1 M€ à fin mars 2012, même si cette évolution découle d'une situation ponctuelle.

En effet, cette hausse s'explique pour l'essentiel par le bond des comptes ordinaires débiteurs qui s'établissent à 21,1 M€ à fin mars contre 1,2 M€ au trimestre précédent. Ce phénomène, lié à une opération isolée et régularisée rapidement, ne saurait refléter une quelconque dégradation de la trésorerie de ce segment de clientèle.

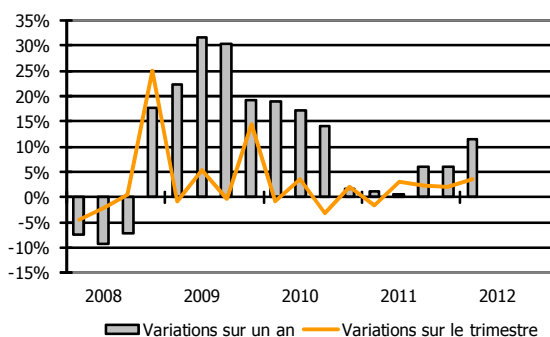
L'évolution trimestrielle est toutefois marquée par la bonne tenue de l'investissement des collectivités locales dont l'encours progresse de 3,5 % (soit + 13,6 M€). Sur un an, la hausse de l'encours des crédits d'investissement atteint 11,4 % et souligne l'importance du financement des infrastructures publiques du département.

Evolution de l'encours de crédits aux entreprises



Source : IEDOM, données SURFI

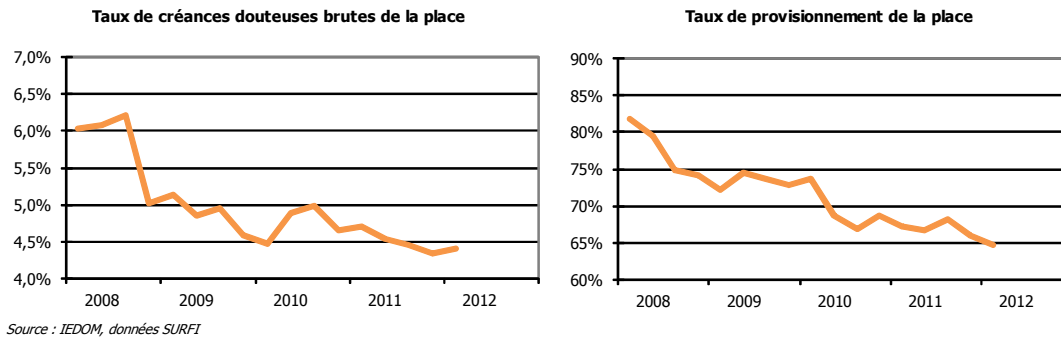
Evolution des encours de crédits d'investissement aux collectivités locales



Source : IEDOM, données SURFI

## 2.3 La vulnérabilité financière des agents économiques

Le 1<sup>e</sup> trimestre 2012 est marqué par des déclassements de créances intervenus pour l'ensemble des acteurs de la place bancaire (+ 4 % de l'encours de créances douteuses brutes, soit + 3,6 M€). Après plus d'un an de baisse continue, le taux de créances douteuses brutes de la place progresse ainsi très légèrement au cours du trimestre (+ 0,1 point), pour atteindre 4,4 % au 31 mars 2012. Sur un an, l'encours de créances douteuses brutes de la place affiche toutefois un léger recul (- 0,4 %) alors que dans le même temps, l'encours brut des crédits consentis par les établissements implantés localement a progressé de 6,2 %. Pour sa part, le taux de provisionnement se dégrade légèrement sur le trimestre (- 1,3 point à 64,7 % à fin mars).



Aucun signe de dégradation des indicateurs de vulnérabilité n'est observé sur le segment des entreprises au cours des trois premiers mois de l'année. Le nombre de personnes morales en situation d'interdit bancaire reste quasiment stable (- 0,3 % sur le trimestre à 682 au 31 mars 2012). Dans le même temps, le montant cumulé des Incidents de Paiement sur Effets (IPE) diminue sensiblement de près de 30 % par rapport au trimestre précédent.

Les indicateurs de vulnérabilité concernant la clientèle des ménages sont plus mitigés au 1<sup>e</sup> trimestre. Alors que le nombre de personnes physiques en situation d'interdit bancaire poursuit sa progression (+ 2 % à 8 632 à fin mars), le nombre de dossiers de surendettement déposés sur le trimestre s'affiche en net repli par rapport aux trimestres précédents (43 dossiers déposés au cours des trois premiers mois de l'année contre 48 au 3<sup>e</sup> trimestre 2011 et 51 au 4<sup>e</sup> trimestre 2011).

## 2.4 Les tendances du 2<sup>e</sup> trimestre 2012 et les prévisions des professionnels pour le 3<sup>e</sup> trimestre 2012

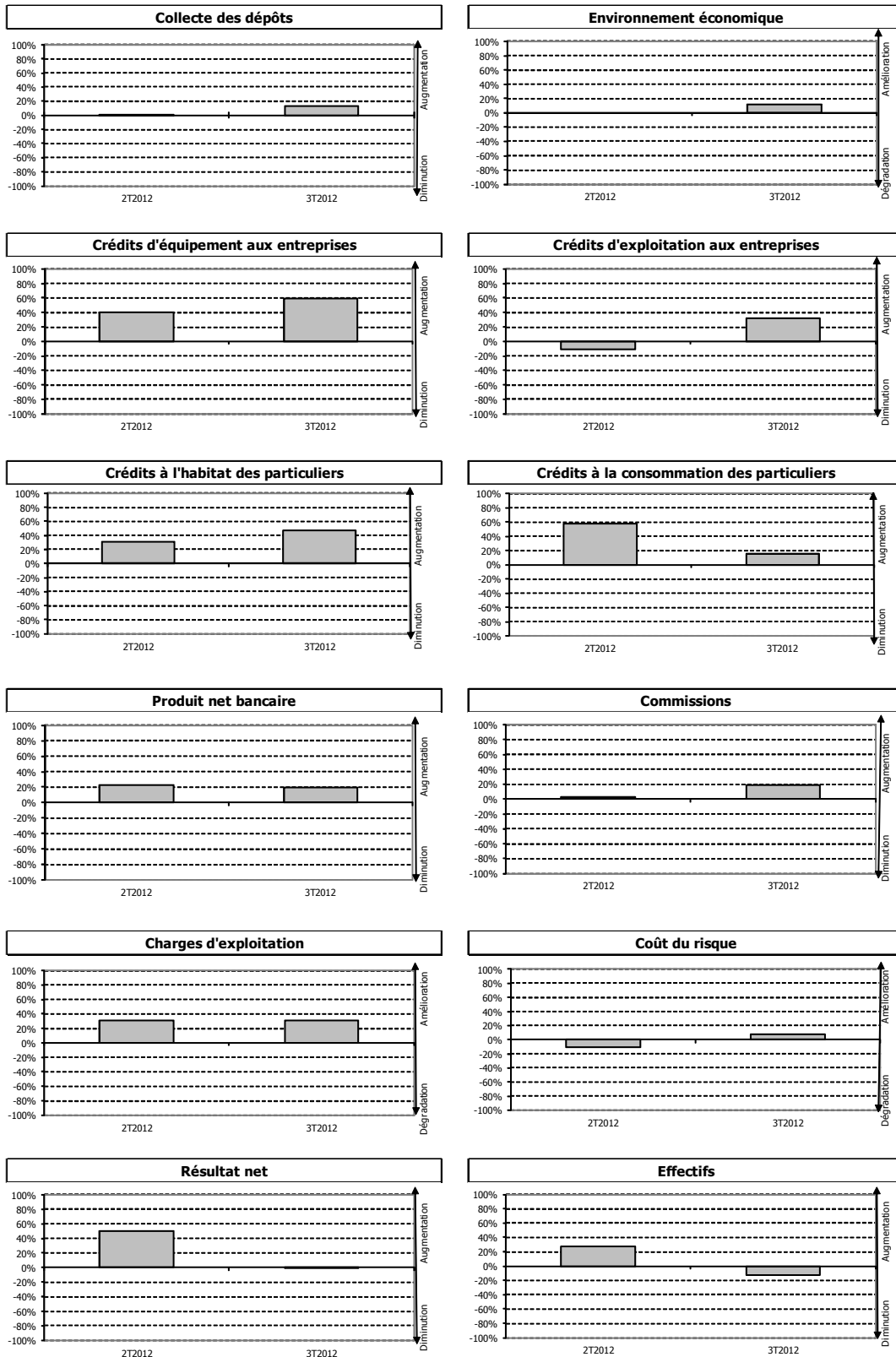
Au regard des résultats de l'enquête de conjoncture trimestrielle menée par l'IEDOM auprès des dirigeants des principaux établissements de la place, la croissance de l'activité du secteur bancaire serait mitigée au deuxième trimestre 2012. Alors que le financement des ménages devrait rester soutenu au même titre que la demande de crédits à l'équipement, le recours aux financements à court terme des entreprises devrait se contracter. Pour sa part, la collecte des dépôts resterait stable. La croissance du PNB combinée à la réduction du coût du risque devrait compenser la dégradation des charges d'exploitation et permettre au secteur bancaire de dégager un résultat net en augmentation.

Les prévisions d'activité pour le troisième trimestre 2012 apparaissent mieux orientées dans un contexte économique jugé plus positif. La demande de crédit, tant sur le marché des entreprises que sur celui des ménages, devrait se développer, au même titre que l'activité de collecte.

## 3- L'enquête auprès des principaux Etablissements de Crédit

### Prévisions issues des soldes d'opinion

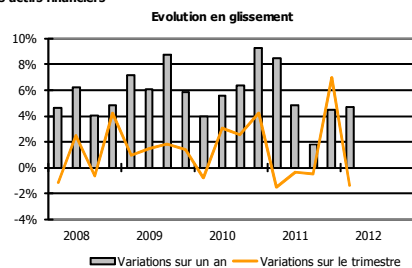
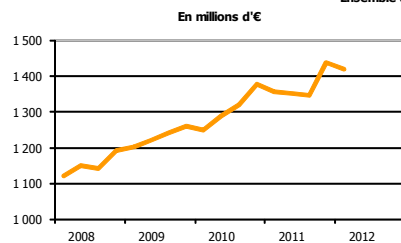
Etablissements enquêtés : Banque postale, BFCAG, BNPPG, BRED BP, CRCAMMG, FCMAG, CMAG, SOMAFI



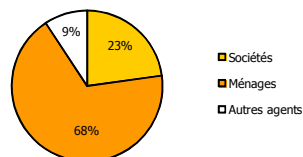
## 4- Les actifs financiers de la clientèle non financière

	Montants en millions d'euros								Variations en %	
	mars-08	mars-09	mars-10	mars-11	juin-11	sept-11	déc-11	mars-12	1 an	1 trim.
<b>Sociétés non financières</b>	<b>231,8</b>	<b>271,7</b>	<b>285,0</b>	<b>302,5</b>	<b>293,9</b>	<b>301,8</b>	<b>358,4</b>	<b>323,6</b>	<b>7,0%</b>	<b>-9,7%</b>
Dépôts à vue	165,1	204,5	217,1	219,2	212,9	213,6	258,1	220,5	0,6%	-14,6%
Placements liquides ou à court terme	62,4	64,2	62,9	77,2	74,1	80,7	92,3	94,1	21,9%	1,9%
Comptes d'épargne à régime spécial	0,4	0,3	0,7	17,8	18,1	22,9	18,3	21,3	19,6%	16,6%
Placements indexés sur les taux de marché	62,1	63,9	62,3	59,4	56,0	57,8	74,1	72,8	22,5%	-1,7%
Comptes à terme	25,2	27,3	20,9	19,0	20,0	23,7	29,2	30,7	61,7%	5,4%
OPCVM monétaires	28,2	35,2	40,4	35,8	25,4	23,4	34,0	32,0	-10,7%	-6,0%
Certificats de dépôt	8,7	1,4	1,0	4,6	10,5	10,7	10,9	10,1	119,6%	-7,3%
Epargne à long terme	4,3	3,0	5,0	6,1	6,9	7,5	8,0	9,0	48,6%	12,7%
dont OPCVM non monétaires	3,8	2,6	2,8	4,1	4,6	5,2	5,0	5,0	23,6%	0,2%
<b>Ménages</b>	<b>781,1</b>	<b>810,8</b>	<b>851,7</b>	<b>930,7</b>	<b>939,2</b>	<b>931,7</b>	<b>952,0</b>	<b>964,7</b>	<b>3,7%</b>	<b>1,3%</b>
Dépôts à vue	240,3	248,9	266,7	313,1	319,1	315,7	324,3	320,5	2,4%	-1,2%
Placements liquides ou à court terme	281,5	296,6	292,9	305,2	305,4	302,2	309,7	318,4	4,3%	2,8%
Comptes d'épargne à régime spécial	139,2	254,5	258,3	271,6	275,2	272,8	282,2	290,0	6,8%	2,8%
Livrets ordinaires	73,6	82,2	81,7	87,6	87,4	86,6	89,9	94,0	7,3%	4,5%
Livrets A et bleus	108,2	119,0	125,1	133,3	136,4	135,4	140,2	143,9	8,0%	2,6%
Livrets jeunes	4,4	2,6	2,5	2,4	2,4	2,3	2,3	2,2	-6,1%	-4,6%
Livrets d'épargne populaire	16,0	10,9	9,2	7,5	7,5	7,4	7,6	6,8	-8,9%	-10,4%
Livrets de développement durable	12,0	14,5	14,9	15,7	16,0	15,9	16,4	17,1	8,8%	4,0%
Comptes d'épargne logement	25,0	25,3	24,9	25,2	25,5	25,2	25,7	26,0	3,4%	1,4%
Placements indexés sur les taux de marché	42,1	42,1	34,6	33,6	30,2	29,4	27,5	28,4	-15,5%	3,3%
Comptes créditeurs à terme	27,8	27,9	20,6	20,4	19,3	19,6	19,1	20,2	-0,8%	5,6%
Bons de caisse	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
OPCVM monétaires	14,3	14,2	14,1	13,2	10,9	9,8	8,3	8,2	-38,1%	-1,9%
Epargne à long terme	259,5	265,3	292,1	312,5	314,7	313,8	318,0	325,8	4,3%	2,4%
Plans d'épargne logement	79,4	76,8	79,8	83,3	83,7	83,3	86,4	86,9	4,3%	0,5%
Plans d'épargne populaire	7,0	6,5	6,0	5,8	5,8	5,7	5,7	5,5	-5,0%	-4,8%
Autres comptes d'épargne	1,8	1,2	1,1	0,9	0,8	1,0	0,9	0,9	0,6%	-3,9%
Portefeuille-titres	11,4	11,6	15,1	15,8	17,3	15,3	15,2	18,8	19,3%	24,0%
OPCVM non-monétaires	19,1	18,5	18,9	14,7	14,9	13,0	12,6	11,4	-22,4%	-9,8%
Contrats d'assurance-vie	140,7	150,8	171,1	192,2	192,3	195,4	197,2	202,4	5,3%	2,7%
<b>Autres agents</b>	<b>209,6</b>	<b>120,4</b>	<b>113,5</b>	<b>122,9</b>	<b>118,4</b>	<b>111,6</b>	<b>128,6</b>	<b>131,4</b>	<b>6,9%</b>	<b>2,2%</b>
Dépôts à vue	87,3	92,7	91,0	89,5	87,6	80,9	95,0	91,1	1,8%	-4,2%
Placements liquides ou à court terme	120,4	26,0	20,7	29,2	27,1	27,1	29,8	35,6	21,9%	19,2%
Comptes d'épargne à régime spécial	105,0	8,4	8,9	11,3	11,1	10,7	12,9	14,8	31,0%	14,7%
Placements indexés sur les taux de marché	15,4	17,6	11,8	17,9	16,0	16,4	16,9	20,8	16,2%	22,7%
dont Comptes créditeurs à terme	6,2	7,3	6,6	8,1	8,1	9,7	11,2	14,5	78,5%	29,1%
Epargne à long terme	1,9	1,7	1,8	4,3	3,7	3,6	3,8	4,8	12,1%	26,9%
<b>Total actifs financiers</b>	<b>1 122,5</b>	<b>1 202,8</b>	<b>1 250,2</b>	<b>1 356,1</b>	<b>1 351,5</b>	<b>1 345,2</b>	<b>1 439,1</b>	<b>1 419,8</b>	<b>4,7%</b>	<b>-1,3%</b>
<b>Dépôts à vue</b>	<b>492,7</b>	<b>546,0</b>	<b>574,8</b>	<b>621,8</b>	<b>619,6</b>	<b>610,3</b>	<b>677,5</b>	<b>632,1</b>	<b>1,7%</b>	<b>-6,7%</b>
<b>Placements liquides ou à court terme</b>	<b>364,2</b>	<b>386,8</b>	<b>376,5</b>	<b>411,5</b>	<b>406,6</b>	<b>410,0</b>	<b>431,8</b>	<b>448,1</b>	<b>8,9%</b>	<b>3,8%</b>
Comptes d'épargne à régime spécial	244,6	263,2	267,9	300,7	304,4	306,3	313,4	326,1	8,5%	4,1%
Livrets ordinaires	78,6	87,3	87,3	95,9	95,9	94,6	99,8	105,7	10,2%	5,9%
Livrets A et bleus	107,9	121,4	128,4	154,0	157,1	160,9	161,5	168,2	9,2%	4,2%
Livrets jeunes	4,4	2,6	2,5	2,4	2,4	2,3	2,3	2,2	-6,1%	-4,6%
Livrets d'épargne populaire	16,0	10,9	9,2	7,5	7,5	7,4	7,6	6,8	-8,9%	-10,5%
Livrets de développement durable	12,0	14,5	14,9	15,7	16,0	15,9	16,4	17,1	8,9%	4,0%
Comptes d'épargne logement	25,0	25,3	24,9	25,2	25,5	25,2	25,7	26,1	3,4%	1,4%
Placements indexés sur les taux de marché	119,6	123,5	108,7	110,9	102,2	103,7	118,5	122,0	10,0%	3,0%
Dépôts à terme	59,1	62,5	48,1	47,5	47,4	53,1	59,5	65,4	37,8%	9,9%
Bons de caisse	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
Titres de créances négociables	8,7	1,4	1,0	4,6	10,5	10,7	10,9	10,1	119,6%	-7,3%
OPCVM monétaires	51,8	59,6	59,6	58,8	44,2	39,9	48,1	46,5	-21,0%	-3,3%
<b>Epargne à long terme</b>	<b>265,6</b>	<b>270,0</b>	<b>299,0</b>	<b>322,8</b>	<b>325,3</b>	<b>324,9</b>	<b>329,8</b>	<b>339,6</b>	<b>5,2%</b>	<b>3,0%</b>
Plans d'épargne logement	79,4	76,8	79,8	83,3	83,7	83,4	86,5	86,9	4,4%	0,5%
Plans d'épargne populaire	7,0	6,5	6,0	5,8	5,8	5,7	5,8	5,5	-5,0%	-4,8%
Autres comptes d'épargne	1,8	1,2	1,1	0,9	0,8	1,0	0,9	0,9	0,6%	-3,9%
Actions	9,3	8,3	10,5	11,5	12,6	11,5	10,8	11,6	0,8%	7,9%
Obligations	3,2	4,3	7,5	7,4	8,3	7,3	8,5	12,9	73,6%	51,5%
OPCVM non monétaires	24,3	22,2	22,9	21,7	21,9	20,6	20,2	19,3	-10,9%	-4,2%
Contrats d'assurance-vie	140,7	150,8	171,1	192,2	192,3	195,4	197,2	202,4	5,3%	2,7%

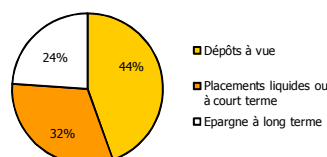
Ensemble des actifs financiers



Répartition par agent économique au 31/03/2012



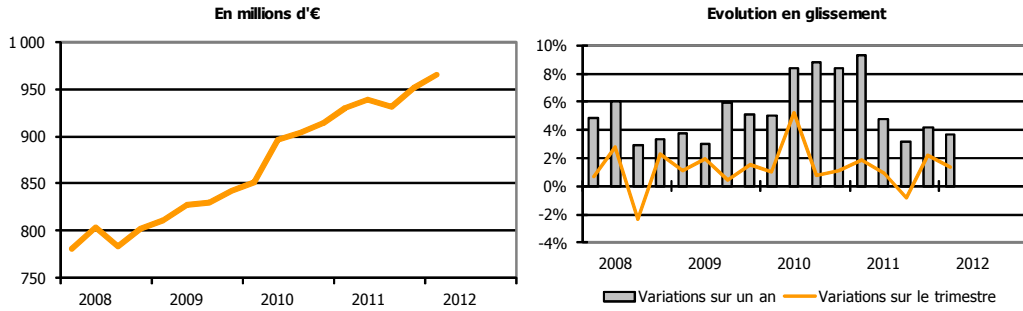
Répartition par nature au 31/03/2012



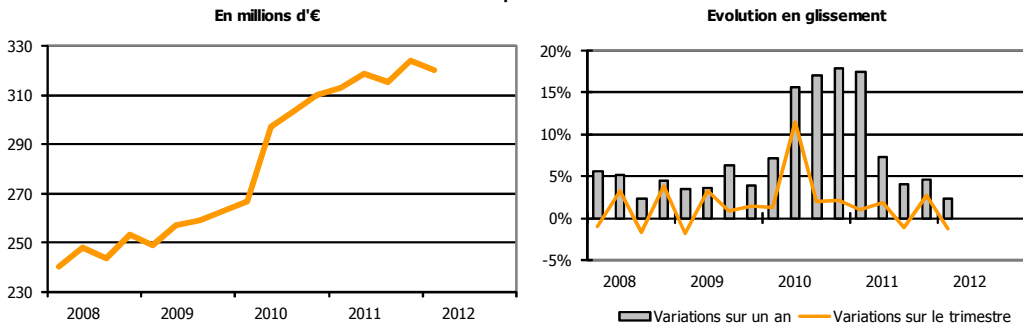
Source : IEDOM, données SURFI

# Les avoirs des ménages

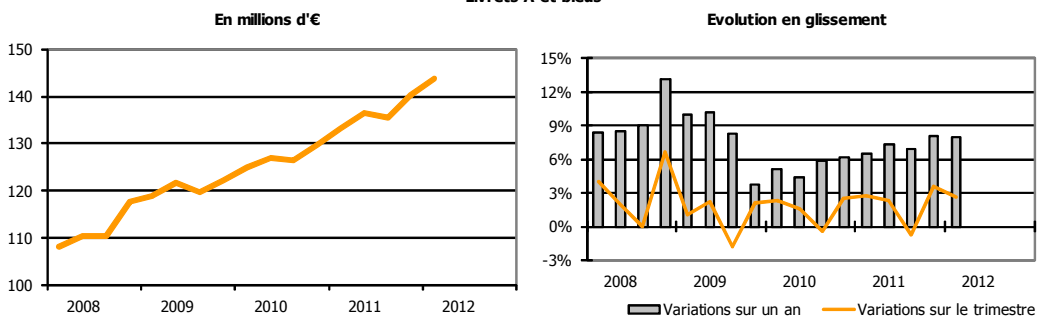
## Ensemble des actifs ménages



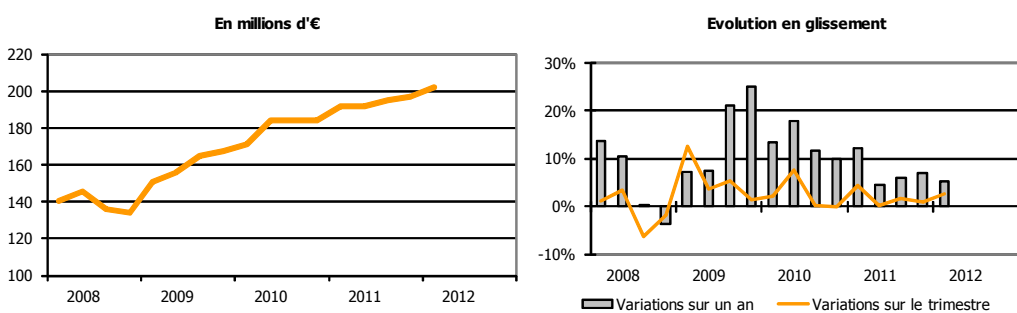
## Dépôts à vue



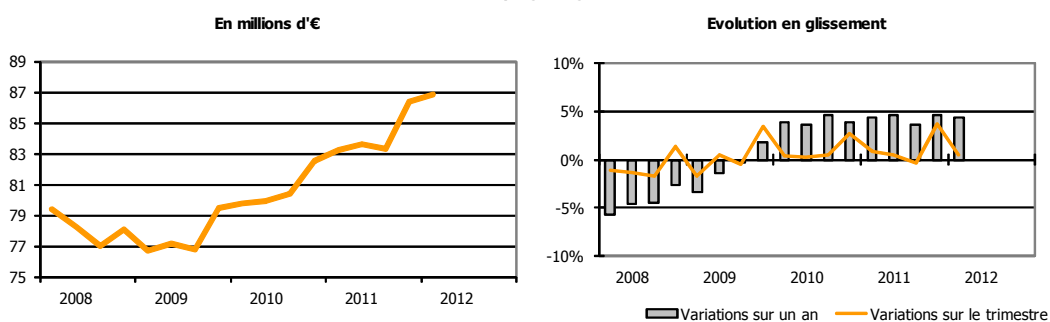
## Livrets A et bleus



## Contrats d'assurance-vie



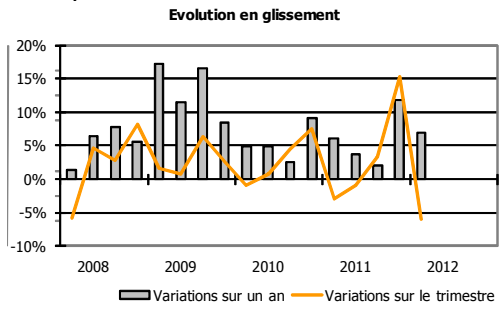
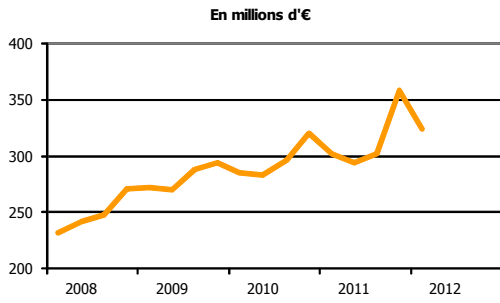
## Plans d'épargne logement



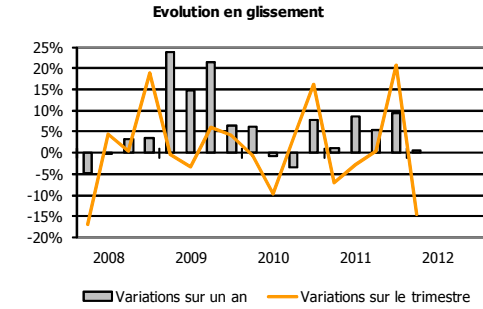
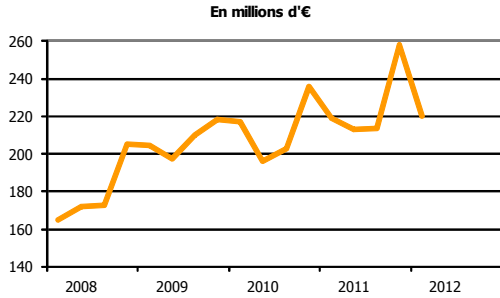
Source : IEDOM, données SURFI

# Les avoirs des entreprises

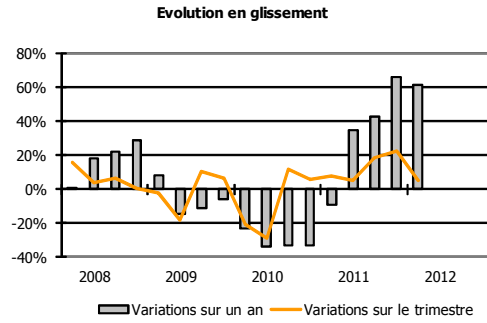
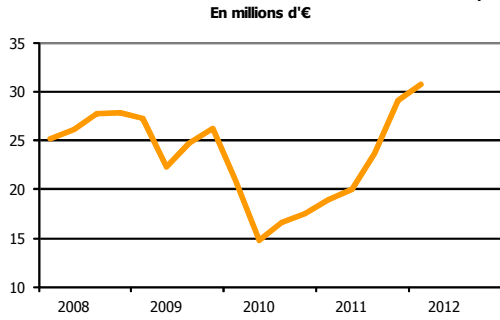
## Ensemble des actifs entreprises



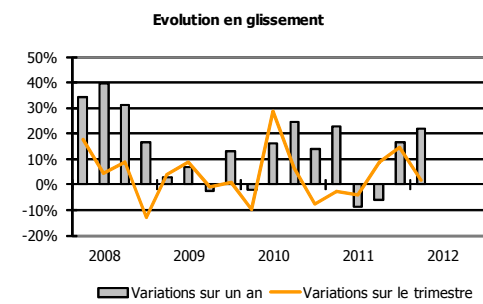
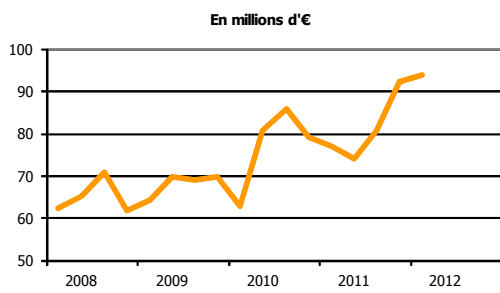
## Dépôts à vue



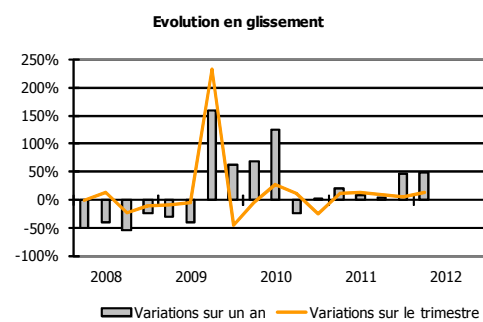
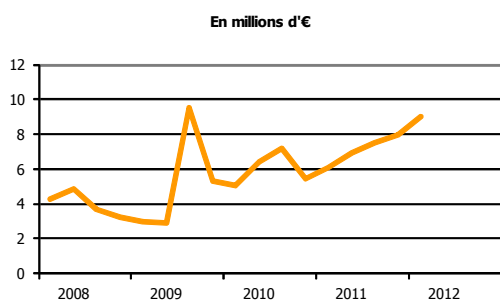
## Dépôts à terme



## Placements liquides ou à court terme



## Epargne à long terme



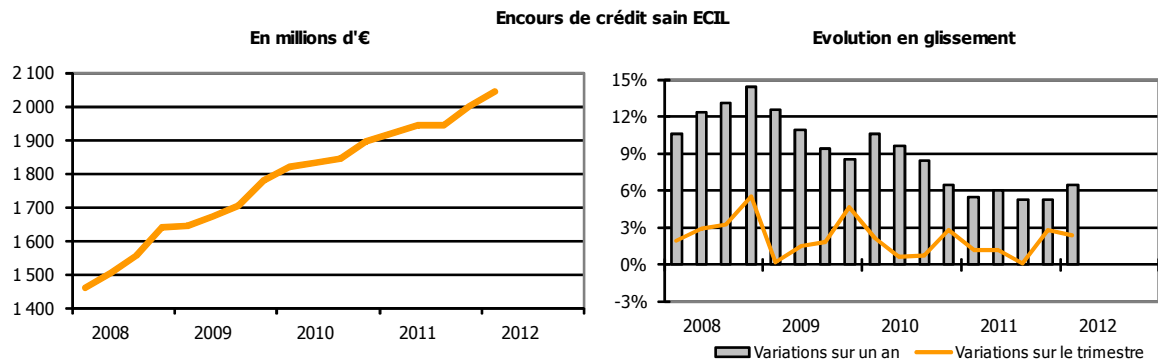
Source : IEDOM, données SURFI

## 5- Les passifs financiers de la clientèle non financière

### 5-1 Les concours consentis par les établissements de crédit implantés localement (ECIL)

	Montant en millions d'euros								Variations	
	mars-08	mars-09	mars-10	mars-11	juin-11	sept-11	déc-11	mars-12	1 an	1 trim.
<b>Entreprises</b>										
Crédits d'exploitation	90,2	89,2	80,6	59,2	75,2	72,8	71,4	75,0	26,8%	5,0%
<i>Créances commerciales</i>	7,0	7,6	6,0	5,1	6,2	7,7	10,2	9,3	83,8%	-9,1%
<i>Crédits de trésorerie</i>	49,1	48,4	44,1	36,3	34,2	32,2	33,9	33,1	-8,9%	-2,5%
<i>dont entrepreneurs individuels</i>	10,8	9,5	8,5	6,6	6,2	6,3	7,0	6,6	-1,1%	-6,3%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	34,1	33,2	30,5	17,8	34,8	33,0	27,3	32,6	83,4%	19,5%
<i>Affacturage</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
Crédits d'investissement	162,1	204,7	225,8	241,6	240,4	242,8	246,3	220,3	-8,8%	-10,6%
<i>Crédits à l'équipement</i>	144,6	186,9	208,0	221,5	220,2	224,1	224,7	198,9	-10,2%	-11,5%
<i>dont entrepreneurs individuels</i>	11,4	12,9	12,9	24,0	23,9	22,4	23,5	25,6	6,9%	8,9%
<i>Crédit-bail</i>	17,5	17,7	17,8	20,1	20,2	18,8	21,6	21,4	6,1%	-0,9%
Crédits à l'habitat	564,0	603,1	671,9	687,3	654,2	644,0	669,2	688,8	0,2%	2,9%
Autres crédits	4,2	3,3	3,3	4,9	4,9	5,3	6,0	6,0	22,6%	0,9%
<b>Encours sain</b>	<b>820,5</b>	<b>900,4</b>	<b>981,6</b>	<b>993,0</b>	<b>974,7</b>	<b>964,9</b>	<b>992,9</b>	<b>990,1</b>	<b>-0,3%</b>	<b>-0,3%</b>
<b>Ménages</b>										
Crédits à la consommation	171,6	172,0	163,9	163,9	162,1	164,5	164,5	160,8	-1,9%	-2,2%
<i>Crédits de trésorerie (1)</i>	156,7	153,9	144,1	140,0	136,7	135,4	137,1	133,5	-4,6%	-2,6%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	6,9	8,0	7,5	10,1	11,7	13,2	12,8	12,7	26,6%	-0,5%
<i>Crédit-bail</i>	8,1	10,1	12,3	13,9	13,8	15,8	14,6	14,6	5,0%	0,0%
Crédits à l'habitat	319,4	381,1	426,6	518,9	530,8	549,3	562,9	580,3	11,8%	3,1%
Autres crédits	0,8	0,7	0,0	0,1	0,3	0,3	0,2	0,2	264,4%	-1,1%
<b>Encours sain</b>	<b>491,8</b>	<b>553,8</b>	<b>590,4</b>	<b>682,8</b>	<b>693,3</b>	<b>714,0</b>	<b>727,6</b>	<b>741,3</b>	<b>8,6%</b>	<b>1,9%</b>
<b>Collectivités locales</b>										
Crédits d'exploitation	0,0	0,2	0,7	1,2	18,9	0,7	1,2	21,3	n.s.	n.s.
<i>Crédits de trésorerie</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	-	-
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	0,0	0,2	0,7	1,2	18,9	0,7	1,2	21,1	n.s.	n.s.
Crédits d'investissement	128,6	171,4	228,3	232,7	245,7	254,0	263,6	279,2	20,0%	5,9%
<i>Crédits à l'équipement</i>	128,6	171,4	228,3	232,7	245,6	254,0	263,6	279,2	20,0%	5,9%
<i>Crédit-bail</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-36,3%	-13,0%
Crédits à l'habitat	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
Autres crédits	2,3	1,1	0,8	0,8	0,7	0,7	0,5	0,5	-33,9%	-4,4%
<b>Encours sain</b>	<b>130,9</b>	<b>172,6</b>	<b>229,8</b>	<b>234,7</b>	<b>265,2</b>	<b>255,3</b>	<b>265,3</b>	<b>300,9</b>	<b>28,2%</b>	<b>13,4%</b>
<b>Autres agents</b>										
<b>Encours sain</b>	<b>19,6</b>	<b>19,4</b>	<b>18,6</b>	<b>10,3</b>	<b>9,6</b>	<b>9,6</b>	<b>12,5</b>	<b>13,6</b>	<b>31,8%</b>	<b>8,7%</b>
<b>Total encours sain</b>	<b>1462,8</b>	<b>1646,2</b>	<b>1820,4</b>	<b>1920,8</b>	<b>1942,8</b>	<b>1943,9</b>	<b>1998,3</b>	<b>2045,9</b>	<b>6,5%</b>	<b>2,4%</b>
Créances douteuses brutes	93,9	89,1	85,3	94,7	92,5	90,8	90,8	94,4	-0,4%	4,0%
Provisions	76,8	64,3	62,9	63,7	61,8	62,0	60,0	61,1	-4,1%	1,9%
Créances douteuses nettes	17,1	24,8	22,4	31,1	30,7	28,8	30,8	33,3	7,2%	8,0%
<i>dont Entreprises</i>	10,2	11,9	12,3	21,3	21,0	20,4	21,6	24,0	12,8%	11,1%
<i>dont ménages</i>	6,6	12,8	10,1	8,8	9,7	8,4	9,2	9,3	5,7%	0,9%
<b>Total encours brut</b>	<b>1556,7</b>	<b>1735,3</b>	<b>1905,7</b>	<b>2015,5</b>	<b>2035,3</b>	<b>2034,6</b>	<b>2089,1</b>	<b>2140,3</b>	<b>6,2%</b>	<b>2,5%</b>
<i>Taux de créances douteuses</i>	6,0%	5,1%	4,5%	4,7%	4,5%	4,5%	4,3%	4,4%	-0,3 pt(s)	0,1 pt(s)
<i>Taux de provisionnement</i>	81,8%	72,2%	73,7%	67,2%	66,8%	68,3%	66,1%	64,7%	-2,5 pt(s)	-1,3 pt(s)

(1) les données présentées ne tiennent pas compte de l'arrivée d'un nouvel intervenant sur le marché du crédit de trésorerie



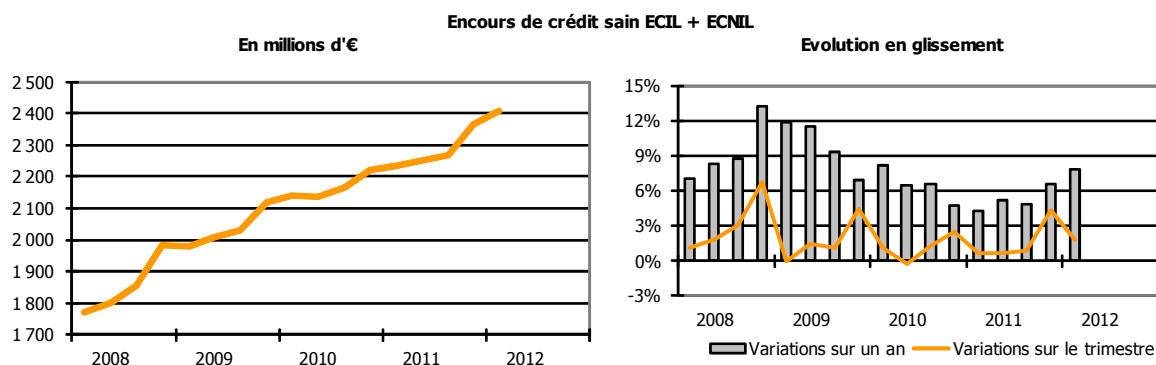
Source : IEDOM, données SURFI



## 5-2 Les concours consentis sur la place par l'ensemble des établissements de crédit

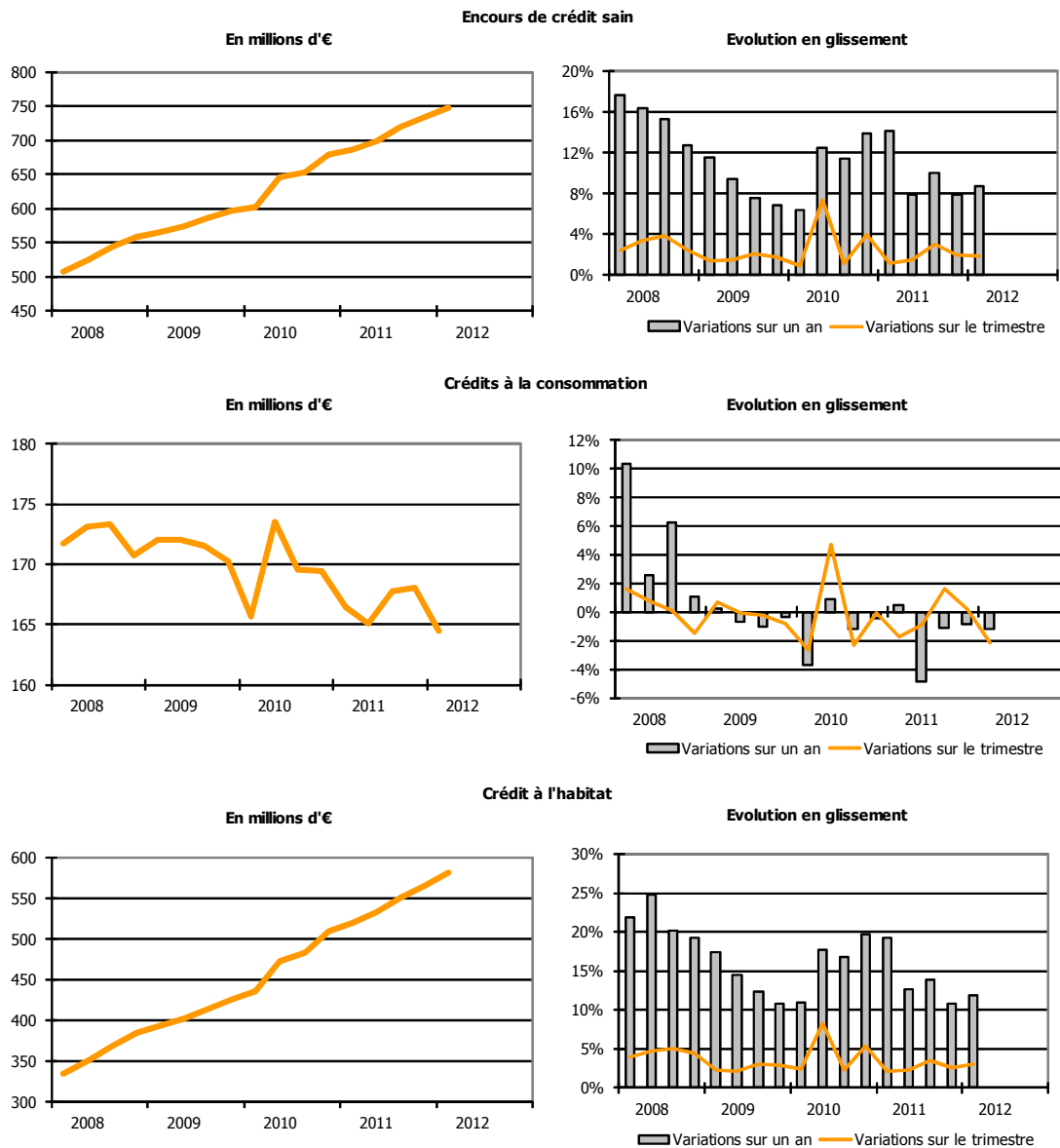
	Montant en millions d'euros								Variations en %	
	mars-08	mars-09	mars-10	mars-11	juin-11	sept-11	déc-11	mars-12	1 an	1 trim.
<b>Entreprises</b>										
Crédits d'exploitation	100,2	97,2	84,6	66,8	81,8	81,5	80,8	83,9	25,6%	3,9%
<i>Créances commerciales</i>	8,4	8,6	6,5	5,1	6,3	7,7	10,3	9,3	81,8%	-9,1%
<i>Crédits de trésorerie</i>	53,6	52,6	45,9	38,0	35,8	35,8	36,7	35,9	-5,6%	-2,2%
<i>dont entrepreneurs individuels</i>	11,1	9,7	8,7	6,9	6,5	6,5	7,2	6,8	-1,1%	-6,1%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	37,6	35,3	31,6	18,2	35,5	33,5	27,8	33,0	81,3%	19,0%
<i>Affacturation</i>	0,6	0,7	0,6	5,5	4,2	4,5	6,1	5,7	4,0%	-6,4%
Crédits d'investissement	275,4	346,9	355,8	369,7	369,2	385,1	430,2	401,2	8,5%	-6,7%
<i>Crédits à l'équipement</i>	209,6	262,1	273,2	303,0	302,3	314,8	336,0	307,2	1,4%	-8,6%
<i>dont entrepreneurs individuels</i>	24,2	23,3	23,3	36,7	37,8	35,8	38,7	40,8	11,0%	5,4%
<i>Crédit-bail</i>	65,8	84,8	82,7	66,7	66,9	70,4	94,2	94,0	40,9%	-0,2%
Crédits à l'habitat	584,5	637,3	704,5	717,3	684,1	673,8	697,6	717,2	0,0%	2,8%
Autres crédits	4,2	3,3	3,3	4,9	4,9	5,3	6,0	6,0	22,6%	0,9%
<b>Encours sain</b>	<b>964,4</b>	<b>1084,7</b>	<b>1148,3</b>	<b>1158,8</b>	<b>1140,0</b>	<b>1145,7</b>	<b>1214,6</b>	<b>1208,4</b>	<b>4,3%</b>	<b>-0,5%</b>
<b>Ménages</b>										
Crédits à la consommation	171,7	172,0	165,7	166,5	165,1	167,7	168,1	164,5	-1,2%	-2,1%
<i>Crédits de trésorerie (1)</i>	156,7	153,9	145,8	142,5	139,5	138,6	140,7	137,2	-3,7%	-2,5%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	6,9	8,0	7,6	10,1	11,8	13,3	12,8	12,8	25,9%	-0,5%
<i>Crédit-bail</i>	8,1	10,1	12,3	13,9	13,8	15,8	14,6	14,6	5,0%	0,0%
Crédits à l'habitat	335,1	393,4	436,6	520,6	532,5	551,0	564,9	582,3	11,9%	3,1%
Autres crédits	0,8	0,7	0,0	0,1	0,3	0,3	0,2	0,2	264,4%	-1,1%
<b>Encours sain</b>	<b>507,5</b>	<b>566,2</b>	<b>602,3</b>	<b>687,2</b>	<b>697,9</b>	<b>719,0</b>	<b>733,2</b>	<b>747,0</b>	<b>8,7%</b>	<b>1,9%</b>
<b>Collectivités locales</b>										
Crédits d'exploitation	0,5	2,1	0,8	1,4	18,9	0,7	1,3	21,3	n.s.	n.s.
<i>Crédits de trésorerie</i>	0,5	2,0	0,2	0,1	0,0	0,0	0,1	0,2	55,5%	184,0%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	0,0	0,2	0,7	1,2	18,9	0,7	1,2	21,1	n.s.	n.s.
Crédits d'investissement	244,1	298,4	355,3	359,2	370,4	379,1	386,7	400,3	11,4%	3,5%
<i>Crédits à l'équipement</i>	243,6	297,9	355,0	359,0	370,2	379,0	386,6	400,2	11,5%	3,5%
<i>Crédit-bail</i>	0,5	0,5	0,3	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	-39,5%	-1,7%
Crédits à l'habitat	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
Autres crédits	2,3	1,1	0,8	0,8	0,7	0,7	0,5	0,5	-33,9%	-4,4%
<b>Encours sain</b>	<b>246,9</b>	<b>301,6</b>	<b>356,9</b>	<b>361,3</b>	<b>390,0</b>	<b>380,5</b>	<b>388,5</b>	<b>422,1</b>	<b>16,8%</b>	<b>8,6%</b>
<b>Autres agents</b>										
<b>Encours sain</b>	<b>50,6</b>	<b>27,4</b>	<b>35,0</b>	<b>27,8</b>	<b>21,0</b>	<b>23,4</b>	<b>29,7</b>	<b>32,5</b>	<b>17,0%</b>	<b>9,6%</b>
<b>Total encours sain</b>	<b>1769,4</b>	<b>1979,9</b>	<b>2142,3</b>	<b>2235,0</b>	<b>2248,8</b>	<b>2268,7</b>	<b>2366,0</b>	<b>2410,1</b>	<b>7,8%</b>	<b>1,9%</b>
Créances douteuses brutes	115,5	96,3	95,5	102,1	99,8	98,2	98,2	101,7	-0,4%	3,6%
Provisions	76,8	64,3	63,0	63,8	61,9	62,2	60,2	61,3	-3,9%	1,9%
Créances douteuses nettes	38,7	32,0	32,5	38,3	37,9	36,0	38,0	40,3	5,4%	6,2%
<i>dont Entreprises</i>	27,8	14,4	20,2	27,8	27,4	26,9	28,0	30,4	9,6%	8,5%
<i>dont ménages</i>	9,8	14,6	11,7	9,2	10,2	8,8	9,7	9,6	4,1%	-0,2%
<b>Total encours brut</b>	<b>1885,0</b>	<b>2076,1</b>	<b>2237,8</b>	<b>2337,1</b>	<b>2348,6</b>	<b>2366,9</b>	<b>2464,2</b>	<b>2511,8</b>	<b>7,5%</b>	<b>1,9%</b>
<i>Taux de créances douteuses</i>	6,1%	4,6%	4,3%	4,4%	4,2%	4,1%	4,0%	4,0%	-0,3 pt(s)	0,1 pt(s)
<i>Taux de provisionnement</i>	66,5%	66,8%	66,0%	62,5%	62,0%	63,3%	61,3%	60,3%	-2,2 pt(s)	-1,0 pt(s)

(1) les données présentées ne tiennent pas compte de l'arrivée d'un nouvel intervenant sur le marché du crédit de trésorerie



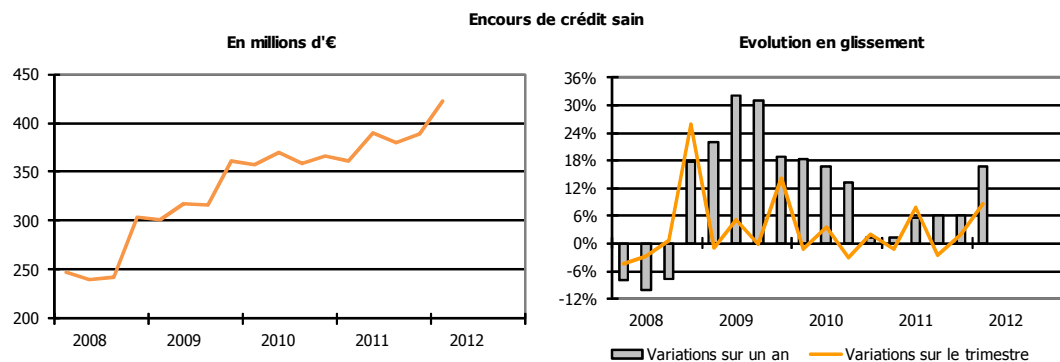
Source : IEDOM, données SURFI

# L'endettement des ménages



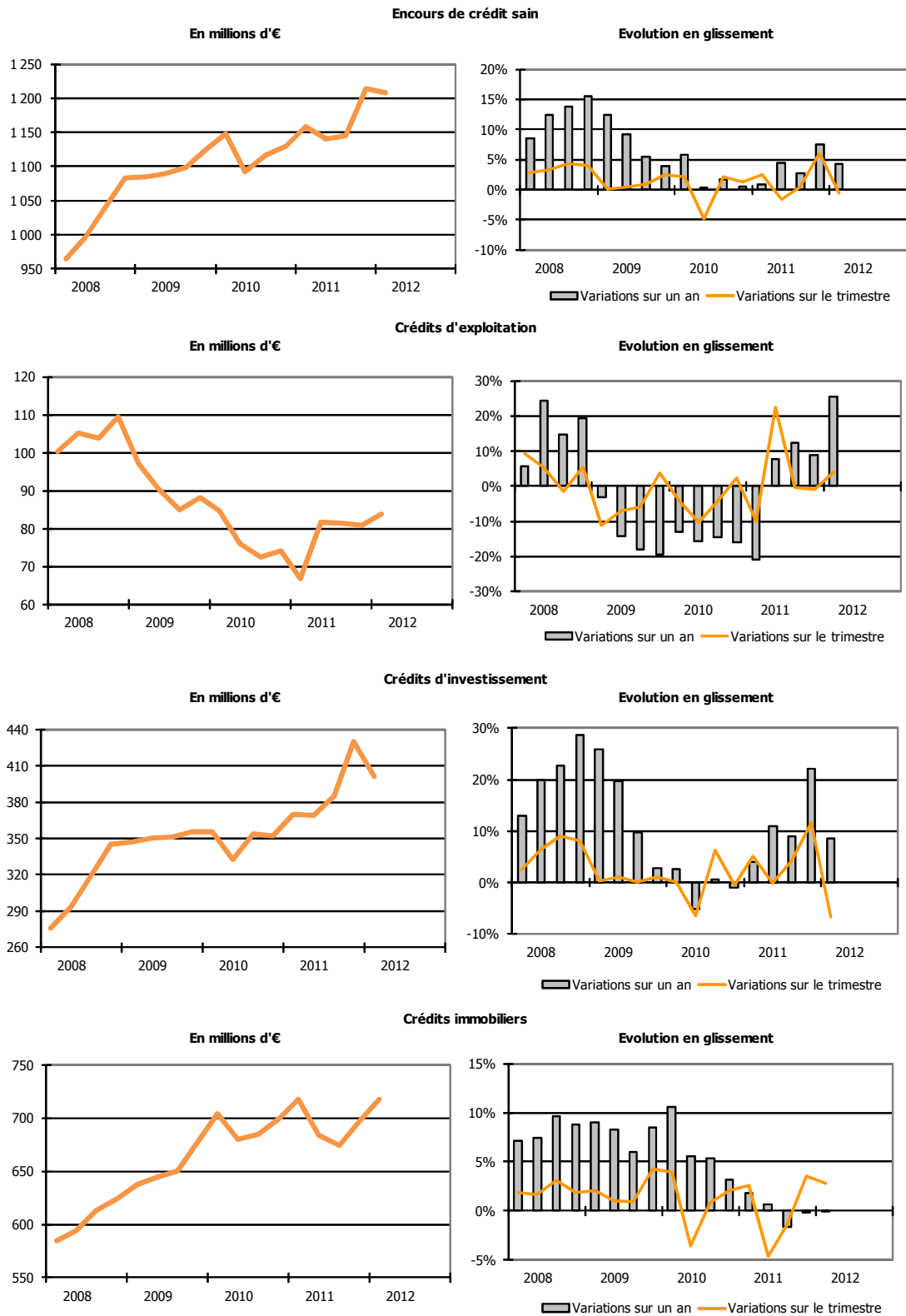
Source : IEDOM, données SURFI

# L'endettement des collectivités locales



Source : IEDOM, données SURFI

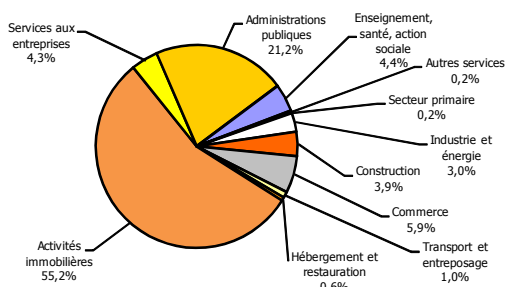
# L'endettement des entreprises



Source : IEDOM, données SURFI

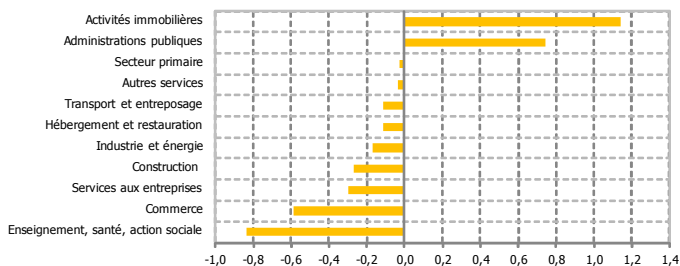
## 6- Les risques sectoriels<sup>4</sup>

Répartition des risques par secteur au 31/03/2012



Source : SCR de la Banque de France

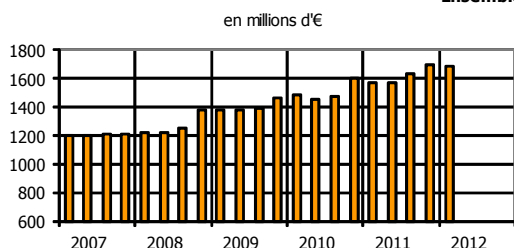
Contribution (en point) des secteurs d'activité à l'évolution trimestrielle de l'encours des risques déclarés au SCR au 31/03/2012 (- 0,6 %)



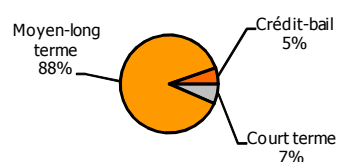
Source : SCR de la Banque de France

### Evolution globale des risques déclarés au SCR de la Banque de France

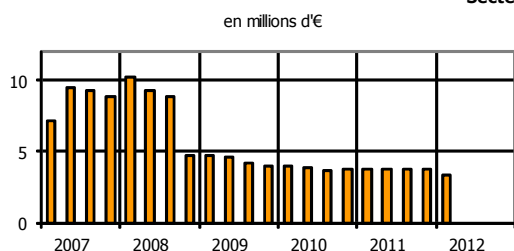
Ensemble des secteurs



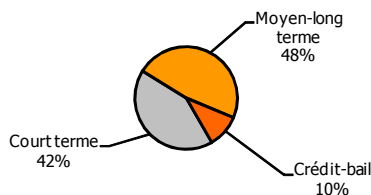
Structure en %



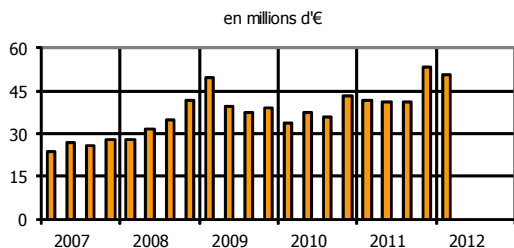
Secteur primaire



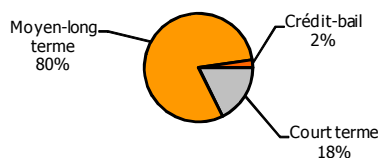
Structure en %



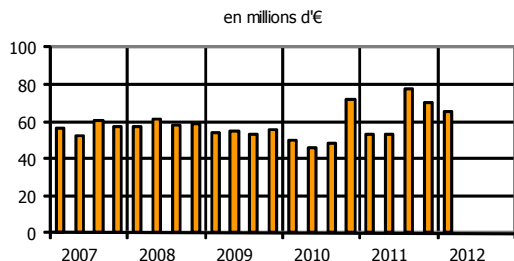
Industrie et énergie



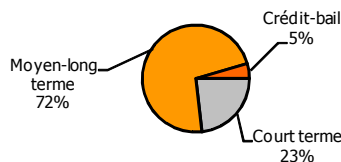
Structure en %



Construction



Structure en %

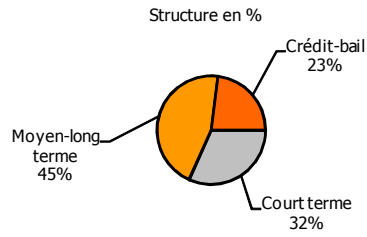
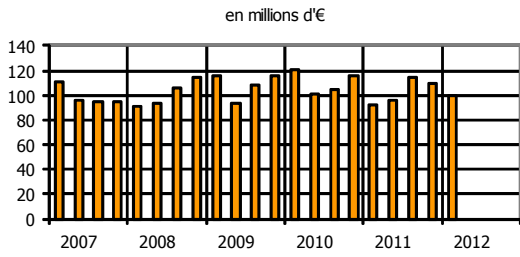


<sup>4</sup> Seuls les encours mobilisés (les crédits à court terme (CT), les crédits à moyen-long terme (MLT) et les crédits-bails) sont pris en compte dans cette étude. Les encours mobilisables de hors-bilan ne sont pas répertoriés.

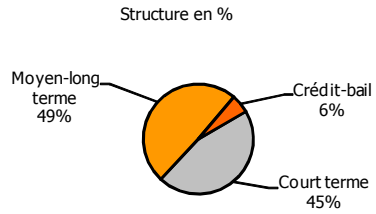
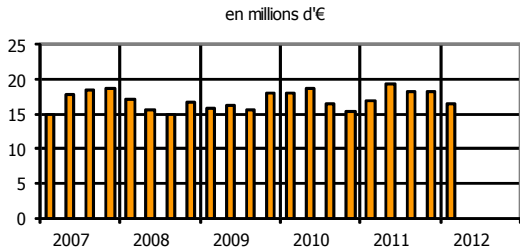
Les déclarations au SCR peuvent être actualisées par les établissements de crédit pendant un an. Il convient de garder une interprétation prudente de ces données en raison par ailleurs d'un taux de rejets des déclarations non-conformes relativement élevé dans les DCOM. En outre, compte tenu du seuil de recensement (25 k€), les très petites entreprises ne sont pas comprises dans ces bases de données.

A partir de la centralisation des risques de mars 2012, les établissements de crédit appliquent un nouveau cahier des charges, qui se traduit par l'arrêt des déclarations des encours privés des entrepreneurs individuels. Seuls les encours liés à une activité professionnelle sont désormais recensés. Conséquences sur les chiffres : les encours des entrepreneurs individuels ne représentent plus que 1,28 % de l'encours total à fin mars 2012, contre 3,55 % à fin décembre 2011.

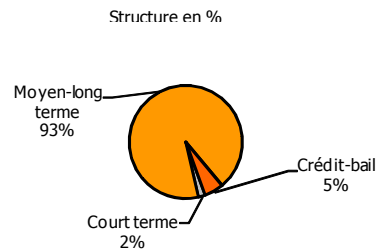
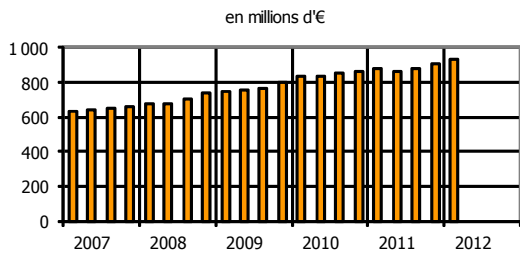
**Commerce**



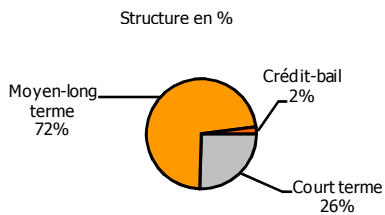
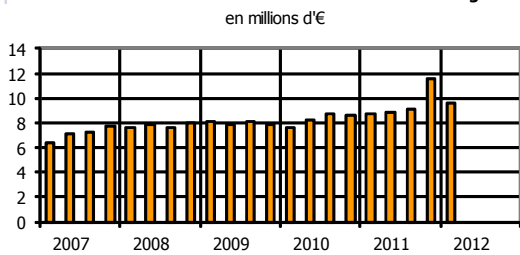
**Transport et entreposage**



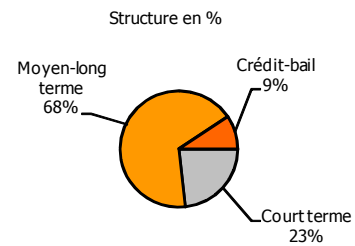
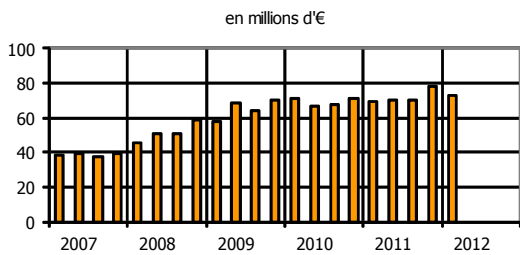
**Activités immobilières**



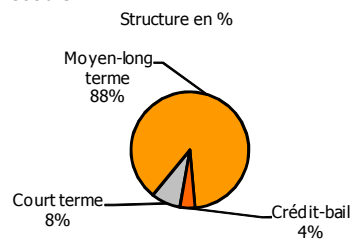
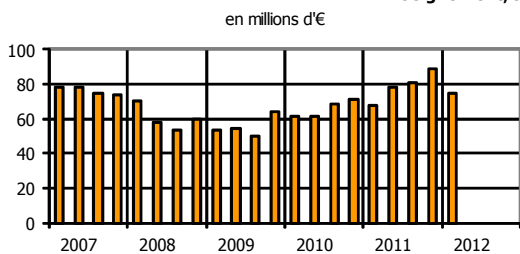
**Hébergement et restauration**



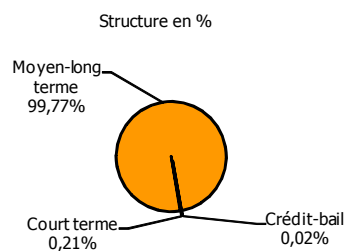
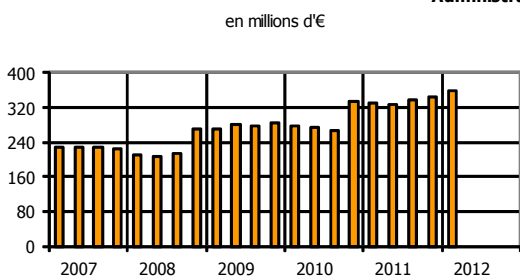
**Services aux entreprises**



**Enseignement, santé et action sociale**



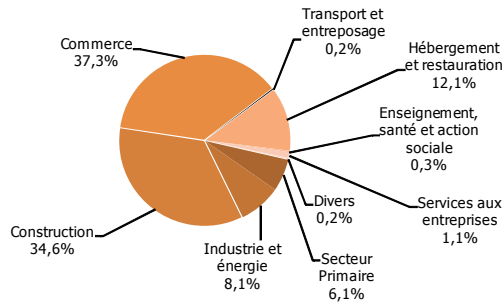
**Administrations publiques**



Source : SCR de la Banque de France

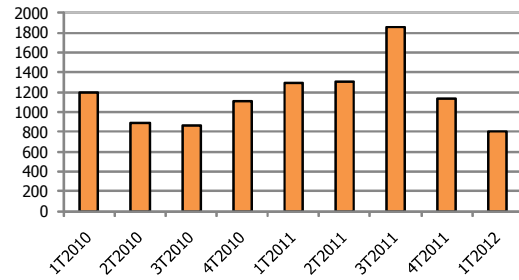
# 7- Indicateurs de vulnérabilité

**Répartition par secteur des Incidents de Paiement sur Effets en valeur au 1er trimestre 2012**

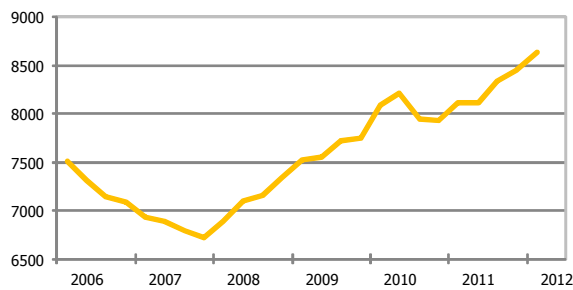


Source : FIBEN

**Incidents de paiement sur effets (IPE) en milliers d'€**

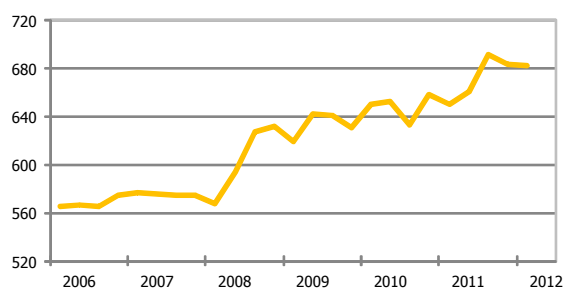


**Nombre de personnes physiques en interdit bancaire**

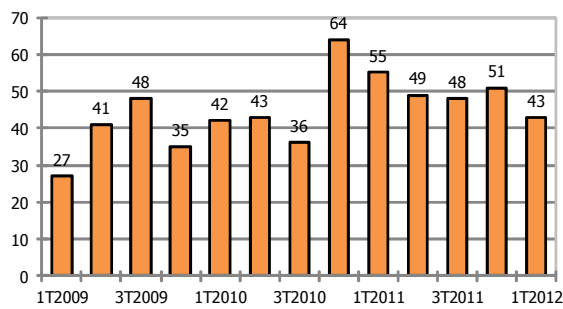


Source : IEDOM

**Nombre de personnes morales en interdit bancaire**

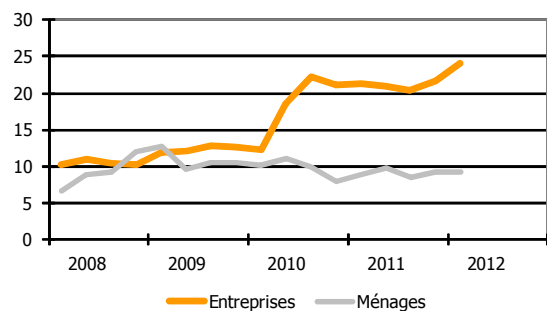


**Nombre de dossiers déposés auprès de la Commission de surendettement de l'IEDOM**



Source : IEDOM

**Créances douteuses nettes de la place en millions d'€**



Source : IEDOM, données SURFI

## 8- Rappel des taux

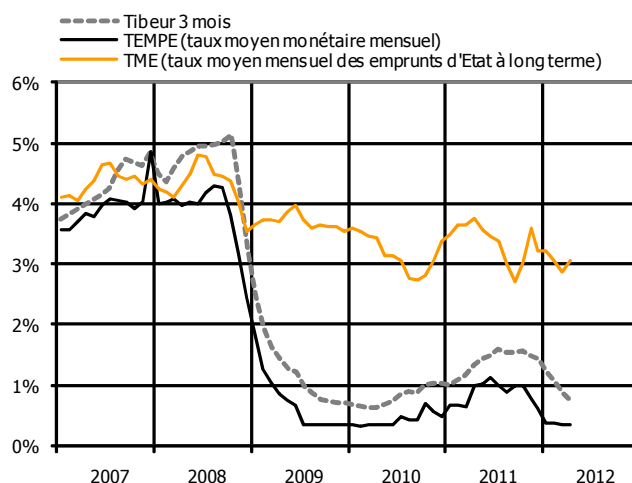
### 8-1 Taux réglementés

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPEENNE	
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème (14/12/11)	1,00%
Taux de la facilité de dépôt (14/12/11)	0,25%
Taux de la facilité de prêt marginal (14/12/11)	1,75%

TAUX DE L'EPARGNE REGLEMENTEE (depuis le 1er Août 2011)		
Livret A et bleu	LDD	LEP
2,25%	2,25%	2,75%
PEL*	CEL*	
2,50%	1,50%	
TAUX D'INTERET LEGAL		
ANNEE 2012 (JO du 08/02/12)		0,71%
ANNEE 2011 (JO du 03/02/11)		0,38%

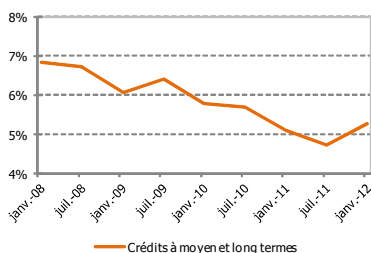
\* hors prime d'Etat

### 8-2 Principaux taux de marché



### 8-3 Enquête sur le coût du crédit aux entreprises

Evolution du taux des crédits à moyen et long termes en Guyane



Source : IEDOM

Taux moyen pondéré

	janv-09	juil-09	janv-10	juil-10	janv-11	juil-11	janv-12
Crédits à moyen et long termes	6,07%	6,40%	5,79%	5,69%	5,09%	4,72%	5,27%

### 8-4 Taux de l'usure

Est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (ou TEG) excède, au moment où il est consenti, le taux d'usure publié en application de l'article 1er de la loi n°66-1010 du 28 décembre 1996. Calculés trimestriellement, les seuils de l'usure s'appliquent pour une durée de trois mois et sont publiés au journal officiel.

L'article 32 de la loi n° 2003-721 du 1er août 2003 pour l'initiative économique sort du champ de la réglementation relative à l'usure les prêts consentis à une personne morale se livrant à une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale, à l'exception des découverts en compte.

Catégorie	Plafonds de l'usure applicables sur la période						
	1T2011	2T2011	3T2011	4T2011	1T2012	2T2012	
PARTICULIERS	<u>Prêts immobiliers</u>						
	- Prêts à taux fixe	5,51%	5,61%	5,97%	6,23%	6,24%	6,32%
	- Prêts à taux variable	4,96%	5,01%	5,33%	5,61%	5,83%	5,88%
	- Prêts relais	5,88%	5,99%	6,07%	6,28%	6,43%	6,48%
	<u>Autres prêts</u>						
- Prêts d'un montant < ou = à 1524 €(*)	21,31%	21,47%	21,41%	21,03%	20,65%	20,56%	
- Découverts en compte, crédits renouvelables et financements d'achats ou de ventes à tempérament > à 1524 € et < ou = à 3000 €(**)	19,67%	19,53%	19,37%	19,27%	19,15%	19,15%	
- Prêts personnels et autres prêts > à 1524 € et < ou = à 3000 €	7,77%	8,03%	11,22%	12,76%	13,98%	15,27%	
ENTREPRISES	- Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament		9,12%	9,13%	9,61%	9,67%	8,99%
	- Prêts d'une durée supérieure à 2 ans, à taux variable		5,01%	5,29%	5,52%	5,45%	5,35%
	- Prêt d'une durée supérieure à 2 ans, à taux fixe		5,77%	6,08%	6,36%	6,29%	6,37%
	- Découvert en compte (**)	13,77%	13,77%	13,88%	13,84%	13,80%	13,67%
	- Autres prêts d'une durée initiale inf. ou égale à 2 ans		5,65%	6,00%	6,36%	6,53%	6,49%

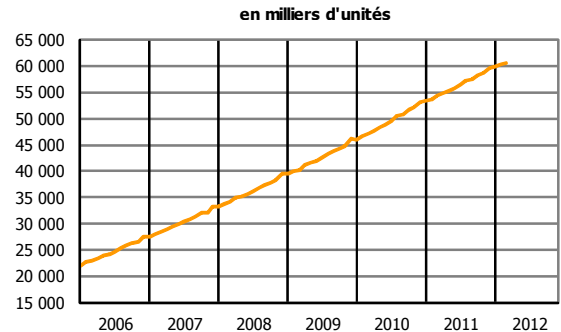
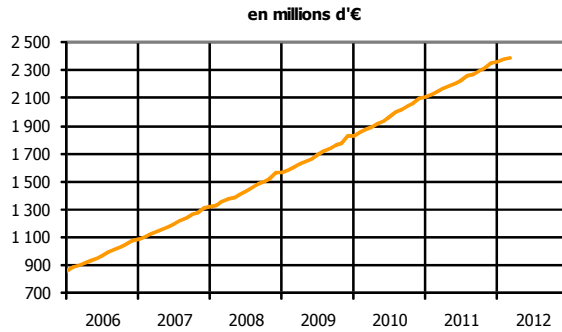
(\*) Pour apprécier le caractère usuraire du taux effectif global d'un découvert en compte ou d'un prêt permanent, le montant à prendre en considération est celui du crédit effectivement utilisé.

(\*\*) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

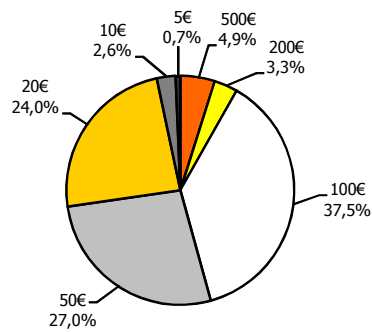


# 9- Monnaie fiduciaire

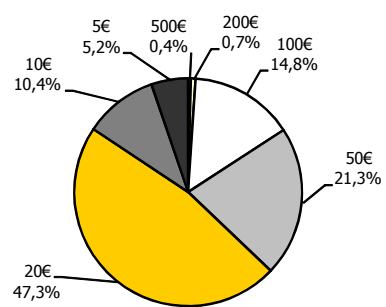
## 9-1 Emission nette cumulée de billets euros au 31/03/2012



Répartition en valeur

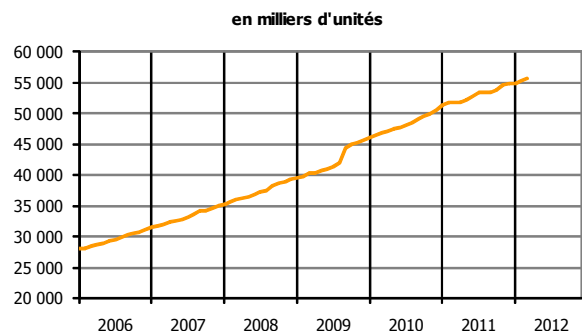
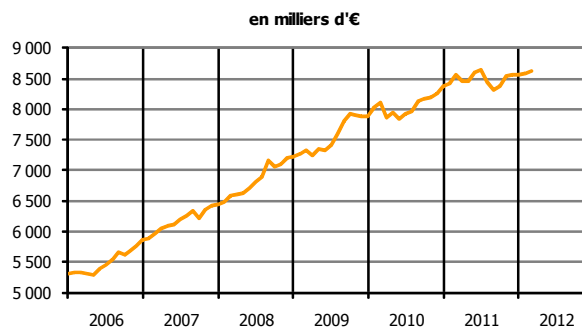


Répartition en volume

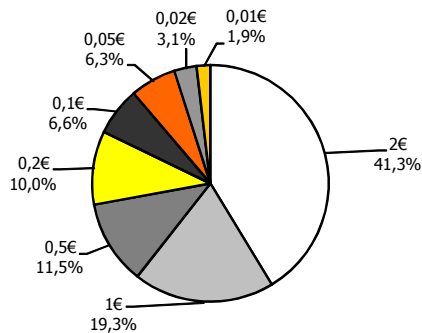


Source : IEDOM

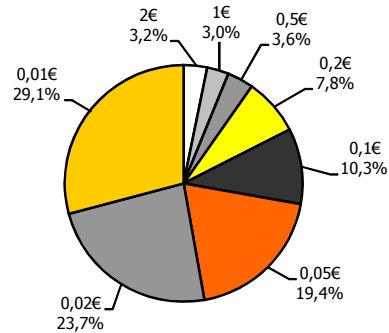
## 9-2 Emission nette cumulée de pièces euros au 31/03/2012



Répartition en valeur



Répartition en volume



Source : IEDOM

Ont participé à la réalisation de ce bulletin :

Cédric MIORIN

Sandie BOYER

Hervé KAHANE

Jean-Pierre DERANCOURT

**INSTITUT D'EMISSION DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER**  
**8, rue Christophe Colomb – B.P. 6016 – 97306 Cayenne Cedex**

**Téléphone : 0594.29.36.50 – télécopie : 0594.30.02.76**  
**Site Internet : [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)**

Directeur de la publication : N. de SEZE  
Responsable de la rédaction : JP. DERANCOURT  
Editeur : IEDOM  
Achevé d'imprimer en juin 2012  
Dépôt légal : juin 2012- n° ISSN : 0296-3116